



Assemblée générale

Soixante-huitième session

55^e séance plénière

Mercredi 20 novembre 2013, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Ashe (Antigua-et-Barbuda)

En l'absence du Président, M^{me} Miculescu (Roumanie), Vice-Présidente, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 5

Point 37 de l'ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général (A/68/609)

Projet de résolution (A/68/L.11)

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole au représentant de l'Allemagne, qui va présenter le projet de résolution A/68/L.11.

M. Wittig (Allemagne) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour mon pays de présenter le projet de résolution de cette année sur la situation en Afghanistan.

La transition dans les domaines de la sécurité, de la politique et de l'économie a progressé de façon remarquable cette année sous une ferme direction afghane. Une fois encore, 2014 sera une année marquée par des événements très importants tels que l'élection présidentielle en avril et l'achèvement du mandat de la Force internationale d'assistance à la sécurité à la fin de l'année. Nous approchons de ce tournant et le partenariat à long terme entre l'Afghanistan et la communauté internationale évolue. Cependant, il

convient de dire que le fait de redéfinir cette relation devrait la renforcer. C'est également le message central du projet de résolution à l'examen. Qu'il me soit permis de souligner brièvement cinq éléments essentiels de ce texte.

Premièrement, concernant la transition dans le domaine de la sécurité, le 18 juin dernier le Président Karzaï a annoncé la dernière phase du processus de transition. Les Forces nationales de sécurité afghanes sont maintenant en mesure d'assurer la sécurité dans l'ensemble du pays. Depuis le début du processus de transition, l'armée et la Police nationale afghanes ont continûment amélioré leurs capacités. Cependant, des défis demeurent et les acquis obtenus jusqu'à présent restent fragiles. C'est pourquoi le projet de résolution souligne la détermination de la communauté internationale d'appuyer les forces de sécurité afghanes durant la période de transition et au-delà et réitère l'engagement pris lors du Sommet de Chicago de 2012 de maintenir l'appui international aux forces de sécurité afghanes au-delà de 2014.

Nous nous félicitons de la convocation d'une loya jirga pour décider d'un accord de sécurité avec les États-Unis. Cet accord sera la pierre angulaire de l'architecture de l'appui international à l'Afghanistan dans les années à venir. Le Gouvernement allemand a proposé de continuer à appuyer les Forces nationales de

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

13-57252(F)



Document adapté

Merci de recycler



sécurité afghanes dans leur mission difficile d'assurer la sécurité du peuple afghan. Nous attendons avec intérêt de travailler avec nos partenaires afghans pour établir le cadre juridique et concret de cet engagement dans les mois à venir. Conformément à la Déclaration commune du Sommet de Chicago, l'Allemagne œuvrera à l'instauration d'une base juridique solide pour notre future coopération, avec pour objectif une résolution du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, le projet de résolution porte sur l'engagement à long terme de la communauté internationale durant la décennie de transformation. Cet engagement, pris par le Gouvernement afghan et ses partenaires internationaux à la Conférence de Bonn de 2011 et réaffirmé à la Conférence de Tokyo de 2012, repose fermement sur le principe de la mutualité. Se fondant sur ce cadre unique, la communauté internationale s'est engagée à apporter une contribution de 16 milliards de dollars d'ici à 2015 à l'appui de la stabilisation économique et politique de l'Afghanistan. Elle s'est engagée à maintenir son appui à des niveaux équivalents ou proches de ceux de la précédente décennie d'ici à 2017, en vertu du principe de l'efficacité de l'aide.

Pour sa part, le Gouvernement afghan s'est engagé de façon déterminée à réaliser ses objectifs de gouvernance et de développement. En effet, au cours de la précédente décennie l'Afghanistan a effectué des progrès remarquables dans différents domaines, notamment la santé, l'éducation et les infrastructures. Néanmoins, des efforts continus sont indispensables pour protéger et promouvoir les acquis réalisés au cours des années précédentes. À cet égard, je me félicite de la détermination du Gouvernement afghan de remplir ses engagements selon un calendrier accéléré.

Troisièmement, le projet de résolution salue les récents progrès réalisés dans la préparation des prochaines élections présidentielle et provinciales. Nous nous félicitons particulièrement de l'adoption d'un cadre législatif et de la nomination de nouveaux membres de la Commission électorale indépendante et de la Commission indépendante du contentieux électoral. De nombreux dirigeants politiques ont annoncé leur candidature à ces élections historiques.

Il est essentiel que le travail exemplaire des autorités afghanes aboutisse à un résultat légitime et que des résultats électoraux largement acceptés conduisent à un transfert pacifique du pouvoir

Le processus électoral n'est qu'un exemple de la responsabilisation des institutions afghanes et de leur gestion. Nous espérons voir une prise en main et un dévouement similaires de la part du Gouvernement pour maintenir la Commission afghane indépendante des droits de l'homme en tant qu'institution efficace pour la protection et la promotion des droits de l'homme. Comme l'indique le projet de résolution, il est essentiel de préserver et de consolider les acquis dans le domaine de la protection et de la promotion des droits de l'homme ainsi qu'une égale participation de tous les membres de la société, notamment des femmes, dans toutes les sphères de la vie afghane.

Quatrièmement, le projet de résolution rappelle l'importance du processus de paix et de réconciliation dirigé et contrôlé par les Afghans. Pour que ce processus aboutisse à des résultats durables, il doit être sans exclusive. Dans ce contexte, le respect de la Constitution afghane et de ses dispositions concernant les droits de l'homme – notamment les droits de la femme – est de la première importance. Le projet de résolution se félicite des efforts du Gouvernement afghan pour faire avancer le processus et réaffirme l'appui continu de la communauté internationale à cet égard.

Enfin, le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » dont l'objectif est de renforcer la coopération et le dialogue sur le plan national, constitue un autre pilier d'un Afghanistan pacifique et prospère. Nous appelons tous les partenaires et sympathisants à accélérer la mise en œuvre, dans les mois à venir, des mesures de consolidation de la confiance convenues. Nous félicitons la Chine qui accueillera la prochaine Conférence ministérielle de suivi sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie en 2014, et espérons que le Processus gagnera en dynamique.

Pour terminer, je tiens à exprimer notre gratitude à toutes les délégations qui ont participé aux consultations tout au long de cette année, notamment à mon collègue l'Ambassadeur Tanin, et à son équipe pour leur dévouement et leur étroite coopération.

En adoptant le projet de résolution une fois encore par consensus, aujourd'hui, l'Assemblée générale réaffirmera son attachement à un avenir prospère et pacifique de l'Afghanistan et enverra un message d'appui au Gouvernement et au peuple afghans.

M. Tanin (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis aujourd'hui pour adopter le projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/68/L.11).

Je remercie tous les États Membres qui, dans un esprit de coopération, ont appuyé les efforts du Gouvernement afghan et ont exprimé leur solidarité avec le peuple afghan dans sa lutte pour édifier un avenir démocratique, stable et prospère. Nous remercions également l'Ambassadeur Peter Wittig et nos collègues de la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies qui ont été les facilitateurs du projet de résolution.

Au moment où nous sommes réunis pour faire le point sur la situation en Afghanistan, nous sommes conscients des énormes progrès effectués jusqu'à présent. Sur les cendres de la guerre et au cours des 12 dernières années, un nouvel État a été fondé sur la base d'une Constitution démocratique et de la volonté du peuple afghan. L'Afghanistan a regagné sa place historique de membre responsable de la communauté internationale, et le pays est redevenu le foyer de tous les Afghans, de tous les groupes ethniques, de tous les hommes et de toutes les femmes. Des millions de réfugiés afghans qui avaient fui la guerre, la violence et la dévastation, sont revenus dans leur pays. Le drapeau afghan flotte maintenant jusque dans les régions les plus reculées du pays et dans le monde. Aujourd'hui, des millions de garçons et de filles afghans ont accès à l'éducation. Notre population, dans une proportion de 90 %, a accès aux soins de santé dans des centaines de cliniques et dans les centres de santé de tout le pays. Nous avons réalisé d'énormes progrès dans la réduction de la mortalité maternelle et infantile. De même, le peuple vit plus longtemps et avec plus de certitude quant à son avenir. Notre société civile dynamique et les médias indépendants sont emblématiques d'une démocratie émergente dans la région. D'importantes mesures ont été prises pour restaurer les droits des femmes, rehausser leur statut et renforcer leur rôle dans la société. Le peuple afghan jouit de ses droits et libertés démocratiques, qui sont garantis par la Constitution afghane. En résumé, les progrès réalisés par les Afghans ont été énormes et, dans une large mesure, sans précédent pour un pays qui lutte encore pour laisser derrière lui le conflit et la violence.

Après une décennie d'un extraordinaire engagement de la communauté internationale dans ses efforts de reconstruction et de stabilisation, l'Afghanistan avance vers un nouveau départ caractérisé et guidé par les principes de prise en main nationale, de direction et de souveraineté renforcée. Demain, à Kaboul, la loya jirga consultative discutera de l'accord qui est au centre des relations stratégiques entre l'Afghanistan et les États-Unis. C'est là un important événement à la suite

de la signature de l'Accord de partenariat stratégique durable entre la République islamique d'Afghanistan et les États-Unis d'Amérique le 1^{er} mai 2012, après 15 mois de négociations entre le Gouvernement afghan et les États-Unis. Les représentants du peuple afghan auront leur mot à dire sur le pacte qui façonnera notre avenir dans un monde en évolution.

Dans quatre mois, l'Afghanistan tiendra ses prochaines élections présidentielle et provinciales. Dans un esprit d'unité nationale, les Afghans de tous les secteurs de la société se rendront aux urnes pour choisir la nouvelle direction du pays. Cet événement marquera le premier transfert pacifique et démocratique du pouvoir d'un Président élu à un autre. Tous les efforts sont faits pour veiller à ce que les élections soient transparentes, crédibles, libres et justes. La participation des femmes candidates, électrices et membres actifs de la société civile est un élément essentiel de ces efforts. Le peuple afghan espère que le résultat des élections contribuera à consolider la stabilité politique et les acquis de la précédente décennie.

À la fin de l'année prochaine, nous aborderons une nouvelle phase, celle du départ des forces militaires internationales. Depuis le mois de juin dernier, les forces afghanes assumeront la pleine responsabilité en matière de sécurité et seront chargées de la sécurité et de la défense dans l'ensemble du pays. Au-delà de 2014, la formation, les conseils et l'aide aux Forces nationales de sécurité afghanes resteront indispensables. À cet égard, nous sommes en train de déterminer, avec nos partenaires de l'OTAN, la structure de la position de l'OTAN dans le pays pour l'après-2014.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, l'Afghanistan se concentre sur un certain nombre de priorités immédiates et essentielles pour le succès de la transition et l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans le pays.

Premièrement, concernant la paix et la réconciliation, le Gouvernement afghan poursuit son action pour parvenir à un règlement politique, à la réconciliation et à une paix durable. Au cours de l'année écoulée, de nombreuses tentatives ont été faites pour relancer les pourparlers avec les Taliban, et ce grâce à l'action vigilante du Haut Conseil de la paix ainsi que dans le cadre d'initiatives bilatérales et trilatérales. Nous avons pris des mesures supplémentaires. Malgré certains revers, nous avons bon espoir de parvenir à une solution politique. Nous poursuivons notre action pour promouvoir le processus et sommes encouragés

par l'engagement et la coopération de notre pays frère, le Pakistan, qui sont essentiels pour faire avancer le processus de paix et de réconciliation.

Nous travaillons de concert avec tous nos voisins, à travers différentes forums et initiatives pour renforcer la coopération dans plusieurs domaines.

Le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la sécurité en Afghanistan est au cœur de notre objectif d'instaurer une région sûre, stable et prospère. Nous avons fait avancer le Processus en renforçant le cadre de coopération grâce au dialogue et en nous concentrant sur un ensemble de mesures concrètes de renforcement de la confiance. La réunion de hauts fonctionnaires du Processus d'Istanbul, qui s'est tenue à New York en septembre dernier, a été une autre étape importante. Nous sommes prêts à travailler en étroite coopération avec nos partenaires chinois pour préparer la prochaine Conférence ministérielle du Processus d'Istanbul qui doit se tenir à Tianjin, en Chine. Durant ces derniers mois, le Gouvernement afghan a mené plusieurs consultations de haut niveau avec les dirigeants des pays voisins et des pays de la région en vue de renforcer la coopération et la collaboration pour la sécurité et la stabilité collective de la région, notamment durant la phase de transition et au-delà.

Troisièmement, concernant le développement économique, passer d'une économie principalement dépendante de l'aide à une économie non dépendante de cette aide est au centre de notre transition économique. Nous sommes en train d'améliorer notre économie en attirant les investissements du secteur privé national et international, en renforçant le commerce et en cherchant à tirer le meilleur parti de nos riches ressources naturelles encore inexploitées, qui seront l'épine dorsale de notre économie à l'avenir.

Il convient de souligner que le développement économique et social de l'Afghanistan nécessite également une plus grande cohérence et une plus grande efficacité concernant la fourniture de l'assistance internationale, ainsi qu'une plus grande transparence et un plus grand sens des responsabilités. À cet égard, nous espérons réaliser de nouveaux progrès pour ce qui est des engagements mutuels fixés dans le Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo. Pour notre part, nous travaillons activement à une croissance inclusive et soutenue en nous concentrant sur le renforcement de nos infrastructures, sur une politique juridique et sur un environnement institutionnel solides,

éléments essentiels à la réalisation de notre stratégie d'autosuffisance et de croissance économique soutenue. En outre, nous nous efforçons de mettre en œuvre notre stratégie nationale de développement au moyen de notre programme de priorité nationale dans lequel nos objectifs du Millénaire pour le développement ont été intégrés. Il est important, il faut le souligner, d'aligner l'assistance sur le programme national prioritaire et de canaliser cette assistance à travers notre budget central.

Quatrièmement, une bonne gouvernance et le renforcement de l'état de droit sont au centre de notre action. Cette année, de nouvelles mesures ont été prises pour améliorer la gouvernance aux niveaux national et local, notamment dans les domaines des réformes administratives et de la lutte contre la corruption. À cette fin, le décret du Président Karzaï de juillet 2012 continue d'être mis en œuvre dans les ministères, les organes, les organismes et les directions dépendant du Gouvernement.

Nos efforts en matière de bonne gouvernance se fondent sur une approche complète comprenant différentes composantes, notamment une action robuste pour améliorer la sécurité et surmonter le problème des stupéfiants. Le lien entre les stupéfiants, la criminalité et le terrorisme représente une grave menace à l'état de droit. À cet égard, nous nous engageons très fermement à mettre en œuvre notre stratégie nationale relative au contrôle des drogues, y compris par le truchement de notre plan d'application des priorités et des critères définis. Néanmoins, il nous faut rappeler qu'une solution concrète au problème des stupéfiants repose sur une approche complète traitant de tous les éléments : production, trafic et consommation. À cet égard, je rappellerai de nouveau l'importance du principe de responsabilité partagée dans notre action commune pour vaincre le fléau des stupéfiants. Nous sommes reconnaissants de l'appui continu apporté aux niveaux régional et international dans notre lutte permanente contre cette menace.

Enfin, le Gouvernement afghan s'est engagé à assumer ses responsabilités en matière de protection et de promotion des droits de l'ensemble du peuple afghan, notamment ceux des femmes et des filles. En vertu de notre Constitution, tous les Afghans – les personnes âgées, les jeunes, les hommes, les femmes, les garçons et les filles – jouissent de plus de droits et de libertés fondamentales aujourd'hui que jamais auparavant. Nous continuons de prendre des mesures énergiques pour promouvoir la condition des femmes et de leurs droits

et pour leur autonomisation en tant que membres actifs de la société qui contribuent à instaurer un Afghanistan nouveau. En évoquant la difficile situation des femmes afghanes, il convient de ne pas perdre de vue les acquis obtenus jusqu'à présent. Nous avons beaucoup progressé dans ce domaine, mais l'appui et l'engagement continus sont essentiels pour faire avancer les droits de la femme dans le pays alors que nous entrons dans la décennie de la transformation. Selon nous, tout acte de violence ou de discrimination contre les femmes est inacceptable, et nous examinons chaque cas avec la plus grande attention. Qu'il me soit permis de préciser que, cette année, des progrès notables ont été réalisés dans la mise en œuvre de la loi portant sur l'élimination des violences à l'égard des femmes. Les enquêtes et les poursuites concernant les allégations de crimes contre les femmes ont augmenté de façon notable. Tous les auteurs de ces crimes doivent répondre de leurs actes.

Pays attaché aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et à la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Afghanistan est pleinement conscient de l'importance des valeurs universelles, des droits et libertés fondamentaux tels que consacrés par notre Constitution. L'Afghanistan, à travers son histoire, a toujours été une société diversifiée et tolérante, respectueuse des coutumes, traditions et croyances religieuses de tous les peuples, y compris ceux d'autres confessions. Dans le même esprit, nous soulignons la nécessité de respecter les normes culturelles, les valeurs et les croyances de la société afghane. Cela ne pourra que bénéficier à notre partenariat durable et permettra d'aller de l'avant.

L'an prochain sera une année cruciale pour l'Afghanistan. Nous envisageons les futurs défis avec confiance. Notre engagement à faire fond sur les réalisations du passé est plus fort que jamais. Certes, le voyage que nous avons entrepris il y a plus d'une décennie n'est pas terminé et l'avenir ne sera pas exempt de défis. Mais, à cet égard, le projet de résolution de ce jour est une manifestation de perspectives de réussite, rendue possible par les énormes sacrifices consentis par le peuple afghan qui, tout au long de l'Histoire, a démontré sa résistance, sa force morale et son courage en surmontant les obstacles les plus difficiles et en obtenant des succès. Nos partenaires internationaux ont été essentiels dans ces efforts, et je tiens à saisir cette occasion pour exprimer notre gratitude tous nos amis et partenaires internationaux qui nous apportent leur appui et leur solidarité dans notre volonté d'atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé en 2001.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Je donne la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Mayr-Harting (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne (UE) et de ses États membres. L'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, l'Islande et la Serbie, pays candidats; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; ainsi que l'Ukraine et la République de Moldova se joignent à cette intervention.

Comme d'autres orateurs, je voudrais remercier le Représentant permanent de l'Afghanistan pour son intervention. Je remercie également toutes les délégations qui ont participé aux consultations sur le projet de résolution (A/68/L.11), notamment le Représentant permanent de l'Allemagne et son équipe qui ont, avec compétence, facilité les négociations. Nous espérons qu'une fois encore ce projet de résolution sera adopté par consensus.

L'Afghanistan a fait des progrès considérables dans les domaines politique, économique, de la sécurité et du développement au cours de la décennie écoulée. Le projet de résolution à l'examen met en relief bon nombre de ces progrès, pour lesquels le Gouvernement et le peuple afghans méritent tous les égards. Cependant, les avancées réalisées sont fragiles et de nombreux problèmes demeurent.

Dans l'intervention faite par l'UE lors du débat que le Conseil de sécurité a consacré à l'Afghanistan le 19 septembre dernier (voir S/PV.7035), nous avons mis l'accent sur le rôle des institutions afghanes et avons rappelé que la pleine mise en œuvre du Cadre de responsabilité mutuel de Tokyo restait d'une importance capitale pour une transition réussie. Nous avons souligné la nécessité de passer d'une approche militaire à une approche civile et précisé qu'une solution politique était nécessaire pour une stabilité et un développement à long terme de l'Afghanistan.

De même, nous avons souligné qu'un futur processus de paix et de réconciliation devrait être mené par l'Afghanistan sans exclusive, et devrait englober tous les secteurs de la société. Dans le cadre de cette intervention, nous tenons à faire quelques observations concernant les prochaines élections, les droits de l'homme, le développement économique et la coopération régionale.

Premièrement, en ce qui concerne les prochaines élections présidentielle et provinciales, il sera essentiel pour l'avenir de l'Afghanistan qu'elles soient transparentes et non exclusives et aboutissent à un résultat légitime. Nous sommes très encouragés par les progrès réalisés par les autorités afghanes dans le domaine des préparatifs électoraux et soulignons l'importance des mesures appropriées prises pour assurer la sécurité des électeurs et des responsables officiels, lutter contre la fraude et promouvoir la participation des femmes. Selon nous, la présence d'observateurs électoraux nationaux et internationaux est essentielle pour garantir la transparence et la crédibilité du processus électoral. Nous nous félicitons de la volonté manifestée par le Gouvernement afghan de faciliter cette mission d'observation.

L'Organisation des Nations Unies joue un rôle essentiel dans l'appui à la préparation des élections en Afghanistan et ce rôle se poursuivra après 2014. Pour notre part, nous apportons un appui financier et technique aux institutions chargées de superviser les élections et de sensibiliser les électeurs dans le cadre du programme d'assistance électorale du Programme des Nations Unies pour le développement. Nous restons fermement engagés à l'égard de l'appui au processus électoral afghan dans les mois à venir.

Deuxièmement, j'en arrive aux droits de l'homme. Ces droits, notamment ceux concernant la situation des femmes et des filles, ont progressé considérablement au cours de la précédente décennie. Ce résultat mérite d'être salué, mais cela exige également de notre part de poursuivre nos efforts collectifs. Nous nous félicitons de l'engagement pris par le Gouvernement afghan de mettre en œuvre la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et toutes celles qui ont suivi concernant les femmes et la paix et la sécurité. Il est significatif que le projet de résolution que nous adopterons ce jour contienne un message clair de tous les États Membres aux termes duquel nos engagements pour assurer la participation pleine et entière des femmes dans tous les domaines de la vie afghane restent inébranlables. Il est évident que la situation des femmes continue de retenir toute notre attention car cette question demeure un sujet de grande préoccupation.

Beaucoup reste encore à faire pour préserver les progrès et garantir la pleine mise en œuvre des dispositions inscrites dans la loi. Nous encourageons à accorder une attention particulière à la mise en œuvre progressive de la Convention sur l'élimination

de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, du Plan d'action national en faveur des femmes d'Afghanistan et de la loi sur l'élimination des violences à l'égard des femmes. La rédaction et la publication du rapport sur la mise en œuvre de cette loi permettra d'établir des critères pour permettre de mesurer les progrès futurs.

Il est également significatif que le projet de résolution de ce jour reconnaisse les risques auxquels font face les défenseurs des droits de l'homme en Afghanistan. Les particuliers, groupes et organisations de la société civile jouent un rôle central pour la protection et la promotion des droits des autres, souvent en mettant leur propre vie en danger. Le projet de résolution condamne, à juste titre, la violence à leur égard. De plus, nous tenons à souligner l'importance de la réaffirmation de l'engagement du Gouvernement afghan de maintenir les normes pour conserver le statut « À » de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme.

Enfin, j'en arrive au développement économique et à la coopération régionale. L'Afghanistan a enregistré des taux impressionnants de croissance économique au cours de la décennie écoulée. Mais, récemment, cette croissance a ralenti considérablement car les investisseurs attendent de connaître le résultat des élections et du processus de transition. Il est très important que le Gouvernement afghan prenne toutes les mesures voulues pour améliorer le climat des affaires et des investissements. À court terme, le Gouvernement doit faire preuve de son autorité pour que la loi sur les mines, la loi sur la taxe à la valeur ajoutée et la loi réprimant le blanchiment d'argent soient adoptées avant la fin du mandat du Gouvernement actuel.

Seul l'accroissement du commerce et des investissements peut renforcer et appuyer les initiatives prises par des pays de la région dans le cadre du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan. Pour faire passer ce processus à l'étape suivante, il est important que les pays du cœur de l'Asie encouragent des résultats concrets grâce à la mise en œuvre de mesures de confiance. L'Union européenne elle-même peut témoigner du fait que des liens économiques renforcés peuvent servir de base à une coopération politique et de sécurité accrue.

Pour terminer, il est important que la communauté internationale reste fermement engagée en faveur des progrès à long terme de l'Afghanistan. Pour notre part,

nous continuerons d'appuyer le processus de transition pour promouvoir l'émergence d'une société pleinement autonome, pacifique, démocratique et prospère dans l'intérêt de tous les Afghans.

M. Aslov (Tadjikistan) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand plaisir, en tant que représentant du pays qui préside actuellement l'Organisation de Shanghai pour la coopération, de prendre la parole au nom de la République populaire de Chine, de la République du Kazakhstan, de la République kirghize, de la Fédération de Russie et de mon propre pays, la République du Tadjikistan.

L'Afghanistan, proche voisin de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, entretient des liens amicaux avec tous les États membres de cette organisation. L'année dernière, l'Afghanistan s'est vu accorder le statut d'observateur à l'Organisation de Shanghai pour la coopération, ce qui lui a ouvert de nouvelles possibilités de coopérer avec les États membres.

Les membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération suivent de près le processus de renforcement de la paix et de reconstruction en Afghanistan et appuie le développement de la coopération entre l'Afghanistan et les pays de la région sur une base bilatérale et multilatérale. Nous sommes heureux d'enregistrer certains éléments positifs dans les domaines économique et social en Afghanistan, notamment pour ce qui est du développement des infrastructures, de la construction de routes, de voies ferrées, de lignes électriques, des soins de santé et de l'éducation.

Nous appuyons les efforts de l'Afghanistan et de la communauté internationale pour faire face aux problèmes qui se posent en matière de transition, de réconciliation et de redressement du pays après le conflit. Les États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération appuient également les initiatives visant à faire de l'Afghanistan un pays indépendant, neutre, pacifique et prospère, exempt de terrorisme et de crimes liés aux stupéfiants. Les États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération soulignent que la réconciliation nationale est une composante importante de tout règlement afghan, qu'elle devrait être dirigée et contrôlée par les Afghans eux-mêmes afin de faciliter l'instauration de la paix et de la stabilité dans le pays le plus rapidement possible. Cependant, nous pensons que le processus ne peut avoir d'effet positif que si les insurgés respectent

strictement trois principes fondamentaux, c'est-à-dire qu'ils doivent déposer les armes, reconnaître la Constitution afghane et couper tout lien avec Al-Qaïda et les autres organisations terroriste et extrémistes.

Pour ce qui est de sa reconstruction, l'Afghanistan demeure confronté à des défis et des problèmes pressants. La situation actuelle en matière de sécurité ne prête pas à une stabilité complète. Selon nous, l'accroissement des activités terroristes menées par les Taliban, Al-Qaïda et d'autres mouvements terroristes et extrémistes en parallèle avec la production et le trafic des stupéfiants compromet gravement les avancées réalisées sur le plan de la sécurité dans le pays et au-delà de ses frontières. Les tensions et les conflits internes restent l'une des principales sources de menaces à la sécurité et à la stabilité régionales.

Selon nous, la production illicite, le commerce et le trafic de stupéfiants à partir de l'Afghanistan sont une menace contre la paix et la stabilité internationales. Le combat contre la production illicite et le trafic des stupéfiants demeure l'un des éléments clés pour établir la stabilité en Afghanistan. La lutte contre le trafic de stupéfiants et la prévention de ce trafic qui a transformé le pays en un terreau fertile pour le terrorisme international et le crime organisé doivent faire partie intégrante de notre lutte commune contre le terrorisme et l'extrémisme.

Les États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération ont constamment appuyé la reconstruction pacifique en Afghanistan et ont apporté tout le soutien possible au peuple afghan, notamment sur le plan de l'aide humanitaire. Nous sommes prêts à poursuivre notre action pour renforcer les liens commerciaux et économiques entre les membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Afghanistan pour permettre des avancées dans les domaines social et économique en Afghanistan, grâce à la réalisation de projets en matière d'infrastructures, d'énergie et de transport en vue d'assurer une croissance économique et de créer des emplois dans le pays.

Selon nous, l'Afghanistan doit être partie prenante au processus de coopération régionale aux multiples aspects. La participation des pays voisins au développement de l'Afghanistan, tout en tenant compte du contexte régional dans le redressement du pays après le conflit, garantirait le succès des efforts menés par la communauté internationale. À cet égard, les États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération continueront de renforcer et d'améliorer la

coopération régionale dans le cadre de cette organisation et d'autres instances régionales pertinentes afin de faire de la région de l'Organisation de Shanghai pour la coopération une région de paix durable, d'amitié, de prospérité et d'harmonie.

Nous nous féliciterions de voir l'Afghanistan participer aux activités de la Structure régionale antiterroriste de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. La participation active de l'Afghanistan à la lutte contre les stupéfiants dans la région serait également hautement appréciée. De même, nous espérons que la collaboration entre l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Organisation des Nations Unies se maintiendra et se renforcera à l'avenir.

L'ONU doit continuer de jouer un rôle central dans la coordination des efforts menés au niveau international pour consolider la paix et la reconstruction en Afghanistan. Nous soutenons les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MINUA) pour ce qui est d'apporter et de renforcer l'assistance nécessaire en matière de consolidation de la paix et de réconciliation du pays.

Les membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération appuient le projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/68/L.11), préparé par de nombreux coauteurs. L'adoption de ce projet faciliterait l'accroissement de l'action concertée menée par la communauté internationale en Afghanistan.

M. Wang Min (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine se félicite du rapport du Secrétaire général présenté à l'Assemblée générale sur la situation en Afghanistan (A/68/609). Nous espérons l'adoption par consensus du projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/68/L.11).

La Chine s'associe à l'intervention faite au nom de l'Organisation de Shanghai pour la coopération par le représentant du Tadjikistan, au nom de la présidence en exercice de cette organisation.

Grâce aux efforts conjoints du Gouvernement et du peuple afghans, la reconstruction pacifique de l'Afghanistan a progressé. Cependant, alors que l'Afghanistan aborde une phase cruciale de sa période de transition, la construction complète d'un pays pacifique, stable et prospère continue de requérir les efforts coordonnés de l'Afghanistan et de la communauté internationale.

La Chine appuie l'Afghanistan dans sa volonté de sauvegarder son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale et respecte le droit du peuple afghan de choisir la voie de son développement fondée sur la situation du pays et d'achever avec succès la transition. Nous espérons que la communauté internationale continuera d'apporter son soutien pour permettre l'instauration rapide de la paix et du développement en Afghanistan. À cet égard, je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, la Chine se félicite de l'action menée par l'Afghanistan pour préparer les élections présidentielle et provinciales en 2014. Elle espère que les préparatifs évolueront régulièrement pour assurer la bonne tenue de ces élections afin de jeter les fondations de la phase de transition de l'Afghanistan. Nous demandons à la communauté internationale d'examiner attentivement les avis et les requêtes de l'Afghanistan et de son peuple et de fournir l'assistance technique et financière pour les élections.

Deuxièmement, pour instaurer la paix, la stabilité et le développement en Afghanistan, nous devons pleinement appuyer le peuple afghan dans la prise en main de son destin. Nous soutenons le Gouvernement afghan dans ses efforts pour accélérer le renforcement de ses capacités. Nous demandons à la communauté internationale d'aider l'Afghanistan à renforcer sa capacité de développement durable et d'appuyer le renforcement de ses capacités dans le domaine militaire et policier de façon à lui permettre d'assumer la responsabilité de la sûreté et de la sécurité et de réaliser, le plus rapidement possible, l'objectif de l'Afghanistan d'être administré par les Afghans eux-mêmes.

Troisièmement, nous appuyons le soutien continu au processus de réconciliation nationale dirigé et contrôlé par les Afghans. Nous espérons que le Haut Conseil pour la paix jouera un rôle important pour la promotion de la réconciliation nationale. Nous nous félicitons de la contribution positive des États de la région qui appuient les initiatives de réconciliation nationale en Afghanistan. La communauté internationale doit soutenir les efforts menés par le Gouvernement afghan en vue d'assurer un climat propice à cette fin.

Quatrièmement, la promotion globale de la reconstruction pacifique de l'Afghanistan requiert l'appui soutenu de la communauté internationale. La Chine appelle toutes les parties intéressées à honorer leurs engagements en matière d'assistance à l'Afghanistan et à soutenir le pays dans la mise en œuvre

de sa stratégie nationale de développement, tout en respectant les domaines de développement prioritaires définis par le Gouvernement afghan.

La Chine appuie le rôle majeur joué par l'Organisation des Nations Unies dans la coordination de tous les acteurs engagés dans l'effort international de reconstruction de l'Afghanistan. Nous espérons que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MINUA) s'emploiera à renforcer sa communication et sa coopération avec le Gouvernement afghan.

Cinquièmement, la Chine appuie l'Afghanistan pour ce qui est d'améliorer ses relations amicales et de bon voisinage avec les États régionaux par le biais d'une coopération régionale et d'initiatives pour relever les défis fréquents auxquels il doit faire face, tels le terrorisme et la criminalité liée aux stupéfiants. La Chine accueillera la quatrième Conférence du Processus d'Istanbul destinée à faciliter le maintien du rôle des États régionaux dans la promotion de la paix et de la stabilité en Afghanistan.

Concernant les initiatives régionales et le respect de la souveraineté afghane, il convient de tenir compte des préoccupations légitimes des États de la région, de l'influence du rôle des organisations régionales telle l'Organisation de Shanghai pour la coopération et d'agir sur la base de larges consultations et du consensus de la part des parties intéressées.

La Chine et l'Afghanistan maintiennent une tradition de bon voisinage. Nous espérons sincèrement l'instauration de la paix, de la stabilité et du développement en Afghanistan. Nous apportons une aide au processus de reconstruction pacifique en Afghanistan dans les domaines des infrastructures, de la construction, du développement des ressources énergétiques, de la formation en matière de ressources humaines, de la santé, de la culture et de l'éducation. Nous avons fourni une assistance au Gouvernement et au peuple afghans dans toute la mesure de nos possibilités. La Chine est prête à œuvrer de concert avec la communauté internationale pour poursuivre sa contribution positive à la paix, à la stabilité et au développement en Afghanistan et dans la région.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Comme nous le savons tout, l'Afghanistan se trouve à un carrefour historique. Nous approchons de la fin de 2013, et nous pouvons maintenant avoir des indications sur les progrès réels et tangibles réalisés par l'Afghanistan

durant la phase de transition dans les domaines de la sécurité, de la politique et de l'économie.

Il y a cinq mois, le Président Karzaï avait annoncé que 2013 serait un jalon avec le début de la cinquième et dernière tranche de du transfert à l'Afghanistan de la responsabilité intégrale en matière de sécurité. Cette annonce a marqué un grand tournant pour l'Afghanistan dont les Forces nationales de sécurité ont pris la direction de la sécurité dans l'ensemble du pays. Au cours de la saison des combats de l'été 2013, pour la première fois en une décennie les Forces nationales de sécurité afghanes ont combattu l'insurrection, démontrant leur capacité d'assurer la sécurité de leur propre peuple. Dans la province méridionale d'Uruzgan où l'Australie a concentré ses efforts, les Forces nationales de sécurité afghanes sont en voie d'assumer la responsabilité opérationnelle d'ici à la fin de l'année. Conformément au processus de transition convenu par la Force internationale d'assistance à la sécurité en partenariat avec le Gouvernement afghan, la présence australienne en Uruzgan prendra fin le mois prochain. Notre retrait d'Uruzgan marque un changement, mais, bien sûr, il ne met pas pour autant fin à l'engagement de l'Australie en Afghanistan. En 2014, notre contribution militaire comprendra environ 400 hommes, qui auront à jouer le rôle de formateurs et de conseillers à Kaboul et à Kandahar, et, plus largement, notre participation diplomatique et notre assistance se poursuivront dans le cadre d'une mission au niveau national.

Nous savons qu'il y aura encore des défis. L'insurrection, diminuée mais persistante, continuera à chercher à saper la paix et la sécurité en Afghanistan. Mais les Forces nationales de sécurité afghanes, avec l'appui continu de la communauté internationale, assureront la sécurité et la stabilité du peuple afghan durant la période de transition.

Il existe un cadre international global pour aider l'Afghanistan à relever les défis non seulement en matière de sécurité mais également en matière de développement et dans le domaine de l'économie durant la phase de transition et au-delà. Au sommet de Chicago, en mai 2012, les partenaires se sont engagés à soutenir les Forces nationales de sécurité afghanes à partir de 2015 et d'apporter leur appui au budget annuel des Forces qui se monte à 4,1 milliards de dollars. À Tokyo, en juillet 2012, les partenaires ont promis 16 milliards de dollars à titre d'aide d'ici à 2015.

De nouveaux progrès à réaliser par le Gouvernement afghan en matière de réformes

prioritaires conjointement définies et convenues à la Conférence de Tokyo sont à l'évidence essentiels pour continuer de fournir un appui important à l'Afghanistan. Les engagements pris à Tokyo aideront l'Afghanistan à mettre en place une économie plus solide. Avec le retrait des forces, la croissance économique en Afghanistan et les sources de revenus seront cruciales pour appuyer les capacités institutionnelles du pays et renforcer la stabilité à long terme. Nous encourageons le Gouvernement afghan à continuer de mettre en œuvre la réforme économique indispensable, à encourager la participation des femmes pour porter la croissance au maximum, à aider au renforcement des capacités dans les ministères afghans et appuyer les investissements qui assureront la création d'emplois et des conditions de vie meilleures.

Nous espérons que les élections présidentielle et provinciales d'avril 2014 seront pacifiques, crédibles et sans exclusive, indiquant ainsi les progrès effectués par l'Afghanistan au cours de la dernière décennie. Les préparatifs techniques de ces élections sont certes plus avancés que lors des précédentes élections, mais des difficultés importantes demeurent, notamment pour ce qui est de la participation des électeurs, et particulièrement celle des femmes. Ces questions devront être prises en compte pour garantir des résultats acceptables par le peuple afghan lui-même.

Nous continuons à soutenir un processus de réconciliation et de paix en Afghanistan qui soit mené par les Afghans. En tant que Président du Comité du Conseil de sécurité établi conformément à la résolution 1988 (2011) sur les sanctions contre les Taliban, nous sommes conscients du rôle que peut jouer le régime de sanctions à l'encontre des Taliban pour faciliter ce processus. Les pays voisins de l'Afghanistan ont également un rôle crucial à jouer pour ce qui est d'aider à garantir un avenir pacifique et stable en Afghanistan.

À propos des droits de l'homme, l'Afghanistan doit asseoir plus fermement les gains acquis au cours de la dernière décennie, notamment en ce qui concerne les droits des femmes et des filles, comme l'a souligné c'est après-midi le Représentant permanent afghan, l'Ambassadeur Tanin. Nous continuons d'appeler à la pleine application de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et encourageons le Gouvernement à établir et mettre en œuvre un plan d'action sur les femmes et la paix et la sécurité. L'inégalité entre les sexes reste une barrière importante à la participation active des femmes afghanes au développement du pays.

S'employer à protéger les femmes et les filles contre les discriminations et les menaces de violence fait partie de l'action menée pour garantir des changements et une paix durables en Afghanistan.

Enfin, l'Australie reconnaît le rôle extrêmement important de l'Organisation des Nations Unies pour ce qui est de l'appui au processus de transition en Afghanistan. En tant que coordonnateur du Conseil de sécurité – ou support – pour l'Afghanistan, nous attendons avec intérêt de travailler à obtenir un mandat fort avec l'appui du Gouvernement afghan, un mandat qui assure à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan les ressources appropriées pour lui permettre de s'acquitter de son rôle.

Pour terminer, de concert avec la communauté internationale, nous continuerons d'appuyer l'Afghanistan au niveau national en fournissant un financement pour aider au développement équitable et au soutien des forces de sécurité. Cependant, les progrès à réaliser et la réforme à mettre en place sur le plan national sont, en fin de compte, du ressort du Gouvernement et du peuple afghans. Nous sommes confiants que le peuple saisira cette occasion pour façonner son avenir et créer un Afghanistan sûr et prospère. C'est en ce sens que l'Australie a de nouveau parrainé le projet de résolution A/68/11 et souhaite l'adoption de ce texte par consensus.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie s'associe à l'intervention faite par le Représentant permanent du Tadjikistan au nom de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. La situation de la République islamique d'Afghanistan reste au centre de l'attention de la communauté internationale étant donné que le pays s'approche du point critique, l'année 2014, qui déterminera dans une grande mesure le cours des événements non seulement en Afghanistan mais dans l'ensemble de la région.

Nous devons souligner les efforts du Gouvernement afghan pour adapter ses forces militaires à lutter contre la menace terroriste. Cependant, il est difficile, à l'heure actuelle, d'imaginer une amélioration radicale étant donné la situation de la sécurité en Afghanistan. Les actes de l'opposition armée ont changé de nature. Nous sommes particulièrement préoccupés du fait que la trace afghane se retrouve de plus en plus fréquemment dans les actes menés par les organisations extrémistes d'Asie centrale. Tout cela a lieu dans le contexte de l'achèvement de la dernière phase du

transfert de la responsabilité de la sécurité par la Force internationale d'assistance à la sécurité.

Il est regrettable que les participants à la coalition internationale soient souvent perçus comme voulant, de façon injustifiable, accélérer le transfert des responsabilités de la sécurité aux Forces nationales de sécurité afghanes sans examiner la situation sur le terrain dans certaines régions. Pour éviter que le retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité ait un effet négatif sur la situation en Afghanistan, il faut que le retrait des forces étrangères déjà en cours soit compensé par le renforcement des capacités militaires de l'armée afghane. En définitive, les Afghans doivent être en mesure de contrôler eux-mêmes la sécurité de leur pays afin de contrer efficacement les groupes extrémistes et la criminalité liée aux stupéfiants.

Les plans des partenaires internationaux en ce qui concerne le format, les objectifs et les bases juridiques des forces militaires restant en Afghanistan sont quelque peu nébuleux. Nous espérons avoir prochainement une explication exhaustive à cet égard. Parlons clairement. Pour nous, le maintien d'une présence militaire étrangère à long terme en Afghanistan est inacceptable. Elle pourrait être en effet utilisée pour injecter des forces dans la région voisine, notamment dans la région placée sous la responsabilité de l'Organisation du Traité sur la sécurité collective ou contre d'autres États.

Après l'aboutissement du processus de stabilisation, une présence militaire en Afghanistan ne sera plus nécessaire. Au lieu d'avoir besoin de combattre, une telle présence pourrait devenir un facteur de perturbation au niveau régional. Nous pensons que la future mission de l'OTAN en Afghanistan – s'il en reste une – devrait être fondée sur des bases juridiques internationales claires. La transformation de la Force internationale d'assistance à la sécurité en une nouvelle mission internationale sans mandat nécessaire du Conseil de sécurité pourrait créer de graves problèmes pour la future coopération sur le plan logistique.

Nous appuyons les efforts du Gouvernement afghan dans sa lutte contre la production illicite et le trafic de drogues et rendons hommage aux Forces nationales de sécurité afghanes et à leur division antidrogues qui ont subi de lourdes pertes en combattant ce fléau. Nous sommes encore perplexes et nous demandons pourquoi la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan ne joue pas un rôle actif dans ce domaine. L'accroissement du flux de drogues en provenance d'Afghanistan est une source de grave préoccupation

car ce trafic menace la paix et la stabilité internationales en raison de ses liens étroits avec le financement du terrorisme.

De plus, ce trafic criminel a une dimension transnationale. Nous reconnaissons que l'Afghanistan ne sera pas en mesure de traiter à lui seul le problème, dont l'importance croît régulièrement. Ce fait a été clairement mis en évidence par les récentes données fournies par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. En 2013, les surfaces consacrées à la culture du pavot pour la production d'opium se sont étendues de 36 %, la production de drogue a augmenté de 49 % et le revenu engendré par ces activités criminelles a augmenté de 31 %.

En tant que membre actif de l'Organisation du Traité de sécurité collective, nous assurons l'Assemblée que notre organisation est prête à continuer de fournir à l'Afghanistan l'appui nécessaire pour lutter contre la production et la distribution illégales de stupéfiants, notamment par une formation antidrogue aux responsables de la force publique dans nos centres nationaux de formation et en leur fournissant l'équipement et le matériel nécessaires.

Nous sommes convaincus qu'outre les programmes de maintien de l'ordre, nous devons également mettre au point des programmes socioéconomiques qui nous permettront de sortir une grande partie de la population afghane de l'orbite des trafiquants. Nous continuons d'être gravement préoccupés par les nombreux décès de civils pacifiques dus à l'emploi aveugle et disproportionné de la force par des membres des forces armées, y compris l'emploi de drones.

À notre avis, le Gouvernement afghan a adopté une attitude juste en ce qui concerne la réconciliation nationale à travers le dialogue entre le Haut Conseil pour la paix et les représentants de l'opposition armée. Un tel dialogue peut avoir une incidence positive à condition que Kaboul prenne un rôle de direction, respecte inconditionnellement les principes fondamentaux de réconciliation et garantisse que les militants déposent leurs armes, reconnaissent la Constitution afghane et coupent tout lien avec Al Qaida et d'autres organisations terroristes. Nous devons également continuer à appuyer efficacement le régime de sanctions du Conseil de sécurité, qui reste le seul outil efficace du contre-terrorisme.

Dans le cadre du renforcement anticipé du rôle de l'Organisation des Nations Unies dans la réconciliation

afghane après le retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité, nous pensons que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan reste la principale coordonnatrice des efforts internationaux pour stabiliser la situation en Afghanistan. Nous espérons que, durant les préparatifs en cours de l'élection présidentielle de 2014, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan opérera strictement dans le cadre de son mandat et maintiendra une position de neutralité.

La coopération régionale joue un rôle de plus en plus important dans la stabilisation de la situation en Afghanistan afin de créer un État pacifique, indépendant et économiquement prospère. L'Afghanistan continue de renforcer ses liens avec des organisations régionales. Parmi elles, l'Organisation du Traité de sécurité collective, actuellement présidée par la Fédération de Russie, joue un rôle particulier. Notre organisation prend des mesures efficaces pour mettre au point et renforcer la coopération avec l'Afghanistan. À travers le Groupe de travail sur l'Afghanistan, dans le cadre du Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation du Traité de sécurité collective, nous analysons la situation en vue d'étudier des propositions précises afin d'aider l'Afghanistan après le conflit, notamment la lutte contre les stupéfiants et la menace terroriste venant de ce pays. À cette fin, l'Organisation du Traité de sécurité collective mène l'Opération anti-drogue annuelle.

En avril dernier, l'Afghanistan s'est vu attribuer le statut d'observateur à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation du Traité de sécurité collective. Parallèlement, le Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan peut être utilisé, selon nous, comme plateforme pour échanger des idées qui pourront alors être mises en application par les acteurs régionaux, telles l'Organisation du Traité de sécurité collective et l'Organisation de Shanghai pour la coopération.

La Russie est prête à participer aux grands projets régionaux destinés à assurer le développement économique durable de l'Asie centrale et de l'Afghanistan. Notamment, nous appuyons la mise en œuvre du projet Asie centrale – Asie du Sud, dit CASA-1000. Nous sommes également prêts à créer les conditions pour la bonne réalisation du projet de gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde. Nous avons constamment et respectueusement apporté notre aide au Gouvernement afghan pour créer les conditions

nécessaires à la stabilisation à long terme du pays et de la région. Le partenariat amical avec l'Afghanistan répond à l'intérêt national de nos pays et à l'intérêt de la stabilité et du développement durable pour la région et le monde dans son ensemble.

M. Kydyrov (Kirghizistan) (*parle en russe*) : La République kirghize appuie l'adoption du projet de résolution A/68/L.11 sur la situation en Afghanistan, et s'associe à l'intervention faite par le représentant du Tadjikistan au nom des États membres de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Je voudrais, cependant, faire quelques observations à titre national.

La République kirghize a toujours été favorable à la paix et à la sécurité en Afghanistan ainsi qu'au développement stable et à la prospérité du peuple frère afghan. Ainsi, durant sa présidence de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Organisation du Traité de sécurité collective en 2012-2013, le Kirghizistan a accordé la priorité au renforcement de la coopération avec l'Afghanistan. À cet égard, le Président Karzaï a participé au sommet de l'Organisation de Shanghai pour la coopération, qui s'est tenu à Bishkek le 13 septembre dernier. Il a eu également des rencontres productives avec le Président Atambaev. De plus, cette année, le Kirghizistan a ouvert son ambassadeur à Kaboul, ce qui contribuera à renforcer la coopération bilatérale.

Aujourd'hui, nous assistons au début du retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité et au transfert de responsabilités aux Forces nationales de sécurité afghanes. Selon nous, le transfert de responsabilités en matière de sécurité devrait se faire progressivement et de façon ordonnée afin de garantir la stabilité. Nous devons nous assurer que le retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité ne mènera pas à la prise en main de l'Afghanistan par des groupes extrémistes.

Concernant le retrait du principal contingent de la Force internationale d'assistance à la sécurité fin 2014, il est convenu de garantir qu'il existe un centre de transit opérationnel à l'aéroport de Manas, au Kirghizistan. Nous avons rempli nos obligations dont l'objectif était d'assurer l'appui aux opérations anti-terroristes en Afghanistan. Pendant 12 ans, nous avons autorisé le passage de produits militaires et humanitaires à travers le centre de transit, ce qui a aidé à stabiliser la situation en Afghanistan et à combattre le terrorisme et l'extrémisme.

Le Kirghizistan, de concert avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), envisage actuellement d'établir un centre régional de recherche à Bishkek, qui étudiera des idées pour ce qui est du développement de la région de l'Asie centrale et de l'Afghanistan. À cet égard, nous voudrions appeler toutes les parties intéressées à prendre une part active à ce processus et à participer à son financement.

Le 10 octobre, une conférence internationale s'est tenue à Bishkek, sous le thème « Afghanistan 2014 : Perspectives d'évolution de la situation en République islamique d'Afghanistan, défis et menaces contre la sécurité en Asie centrale dans le contexte du retrait de la Force internationale d'assistance à la sécurité ». Plus de 130 représentants d'organisations internationales y ont participé, notamment des ministres des affaires étrangères, des représentants diplomatiques et des experts de 24 pays. Nous demandons à tous les États de s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, de toute utilisation de son territoire à des fins géopolitiques et d'envahir son territoire.

Nous sommes particulièrement préoccupés par le problème actuel des stupéfiants et par la menace accrue qu'il représente en Afghanistan. Il s'agit d'une grave menace à la sécurité nationale de l'Afghanistan et des pays du continent euro-asiatique dans son ensemble, notamment du Kirghizistan en tant que point de passage de la route du nord, l'une des principales voies du commerce de stupéfiants de la région.

Malgré la politique antidrogue menée activement par le Kirghizistan, nous n'avons pas encore été en mesure de mettre complètement fin au flux de drogue en provenance d'Afghanistan. Cette situation est aggravée du fait que les profits tirés de la production et du commerce de la drogue sont une importante source de revenus pour les groupes terroristes et extrémistes qui, à leur tour, mettent en danger la paix et la sécurité dans le pays et dans toute la région.

C'est pourquoi, il convient d'intensifier notre action commune pour contrecarrer la production et le trafic de drogue en Afghanistan et autour de ce pays en établissant avec l'Organisation des Nations Unies, agissant en tant que coordonnatrice, un système de ceintures antidrogues.

Les initiatives pour parvenir à la réconciliation nationales sont parmi les principales conditions préalables pour garantir une paix durable en Afghanistan. Selon nous, le processus de réconciliation

doit être mis en œuvre par le peuple afghan lui-même et dans l'intérêt de tous les Afghans. Un processus de paix complet doit être ouvert à toutes les parties intéressées qui sont prêtes à renoncer à la violence, à rompre tout lien avec le terrorisme international et à respecter la Constitution afghane.

Pour rétablir la stabilité dans le pays, il est extrêmement important de mettre en place une mesure politique décisive pour mener à bien les élections présidentielle et régionales prévues en 2014. Nous espérons que l'élection du Président mènera, pour la première fois dans l'histoire du pays, à un transfert de pouvoir grâce à un processus démocratique pacifique. Il est important que les élections se tiennent de manière transparente et répondent aux intérêts de tous les groupes ethniques d'Afghanistan. Cela fournira une base solide pour un développement stable et durable du pays.

Comme l'expérience l'a montré, sans l'appui de la communauté internationale, il sera difficile pour l'Afghanistan de faire face à ses problèmes sociaux et économiques. Selon nous, la participation de l'Afghanistan à la coopération régionale et l'élargissement de ses relations commerciales et économiques avec les États voisins sont des éléments propres à assurer le développement stable du pays ainsi qu'une paix durable et la confiance dans la région. La République kirghize participe aux organisations régionales, telles l'Organisation de Shanghai pour la coopération et l'Organisation du Traité de sécurité collective, et elle est prête à apporter sa contribution à ce processus.

Nous appuyons le Processus d'Istanbul et les conférences Cœur de l'Asie. Dans ce cadre, nous participons à des groupes de travail sur des mesures de confiance et sommes prêts à aider à la mise en œuvre des projets régionaux. Il est important de réaliser de grands projets communs concernant l'exportation du courant électrique et de construire des infrastructures routières et ferroviaires. Nous sommes prêts à élargir la coopération commerciale et économique et à mettre au point des projets d'infrastructures, notamment l'exportation du courant électrique à partir de l'Afghanistan dans le cadre du projet de ligne de transmission du courant électrique entre le Kirghizistan, le Tadjikistan, l'Afghanistan et le Pakistan, connu sous l'appellation CASA-1000, et par le biais du consortium agricole trilatéral Kirghizistan-Tadjikistan-Afghanistan avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies.

Nous appuyons l'adhésion de l'Afghanistan à l'accord sur le transport transfrontière dans le cadre de la Coopération économique régionale d'Asie centrale. Nous soutenons la construction d'une voie ferrée internationale reliant la Chine, le Kirghizistan, le Tadjikistan et l'Afghanistan. À notre avis, l'Iran et le Pakistan pourraient également participer à ce projet de construction d'un couloir de transport international qui s'étendrait jusqu'en Iran et au Pakistan.

Pour terminer, qu'il me soit permis une fois encore de renouveler le ferme appui de la République kirghize au respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'unité de l'Afghanistan, dans l'intérêt de la paix et de la stabilité dans ce pays frère.

M. Waheed (Maldives) (*parle en anglais*) : D'emblée, nous félicitons le Président d'avoir organisé l'important débat de ce jour sur la situation en Afghanistan. Nous félicitons également le Secrétaire général pour son rapport actualisé (A/68/609) et pour les activités qu'il mène soit en personne soit par l'intermédiaire de son Représentant spécial, M. Jan Kubis, dans le cadre de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

La situation en Afghanistan est l'une des plus préoccupantes de la région. Rester en situation constante de guerre civile, manquer de capacité productrice et être confronté à l'une des opérations de production mondiale de stupéfiants les plus considérables et destructrices c'est devoir faire face à des risques insurmontables. Nous sommes ici, aujourd'hui, pour exprimer de nouveau notre affection fraternelle et demander à la communauté internationale de maintenir son appui et ses engagements en faveur de la reconstruction et du développement de l'Afghanistan.

Comme d'autres orateurs qui l'ont précédée, ma délégation se félicite du jalon important posé le 18 juin dernier en vue de l'instauration d'une paix durable avec, en phase finale, le transfert de la pleine responsabilité de la sécurité de leur nation aux Forces nationales de sécurité afghanes. Cette avancée et l'élection présidentielle qui aura lieu l'année prochaine sont deux réponses de la plus haute importance à l'action menée pour assurer le succès de la transition démocratique et de la future paix à long terme du pays. Il est essentiel que les deux processus soient dirigés et contrôlés par les Afghans, et qu'ils soient tous deux transparents et sans exclusive.

À cet égard, les Maldives saluent les efforts menés pour renforcer les forces de sécurité afghanes, tout en constatant la pénurie de certaines ressources vitales. Nous constatons également avec préoccupation l'augmentation des incidents qui menacent la sécurité. L'assistance continue de la communauté internationale se maintiendra, nous l'espérons, en ces moments cruciaux afin que les forces afghanes soient équipées comme il se doit pour assumer leur responsabilité après le retrait progressif des troupes étrangères. Nous saluons la consolidation des capacités de la Police nationale afghane. À cet égard, la première conférence sera donnée par la police communautaire afghane le 25 juin prochain. Il y sera examiné la façon de renforcer les relations entre la Police afghane et les communautés locales.

La tâche de l'Organisation des Nations Unies de fournir des services et un renforcement des capacités en Afghanistan est et continuera d'être très importante. Les Maldives saluent les efforts de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour accroître son efficacité et maintenir son travail malgré une réduction de 18,7% du financement en 2014. Nous félicitons également le Programme des Nations Unies pour l'assistance à la lutte antimines qui, selon le rapport le plus récent, aura libéré plus de 1 900 champs de mines dans le pays. Nous prenons note de l'appel du Programme soulignant que les récentes coupes dans le financement mettent en danger l'engagement de l'Afghanistan de devenir exempt de mines d'ici à 2023. Nous exprimons de nouveau l'espoir que l'assistance internationale à l'Afghanistan en ce moment crucial se maintiendra.

Pour les Maldives, l'intégration régionale accrue est de la plus haute importance et contribue à renforcer la confiance, laquelle bénéficie grandement à la stabilité et à la prospérité du pays. À cet égard, les conférences Cœur de l'Asie et le Processus d'Istanbul, appuyés par l'Organisation de la coopération islamique et l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale, sont des initiatives extrêmement importantes. L'Afghanistan s'est jointe à l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale en 2007, ce qui a été l'une de ses premières mesures vers une plus grande intégration régionale, et nous sommes heureux de le voir continuer dans cette voie.

Les Maldives sont préoccupées par les récentes données du rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sur la production d'opium

en Afghanistan. Publié la semaine dernière, il signale un nouveau record dans la production d'opium en Afghanistan. Le commerce de la drogue et la criminalité transnationale organisée qui y est liée sont un grand défi à la stabilité, non seulement pour l'Afghanistan, bien sûr, mais pour l'ensemble de la région.

Les élections présidentielle et provinciales en Afghanistan restent essentielles pour un processus de transition juste, pacifique et durable. Nous rappelons que, selon nous, le processus doit être intégralement dirigé et contrôlé par les Afghans. C'est pourquoi nous félicitons le Gouvernement afghan d'avoir adopté un cadre juridique pour les prochaines élections, bien qu'il faille noter que la tenue d'élections démocratiques n'instille pas automatiquement des valeurs démocratiques et qu'il faudra du temps pour entretenir ces valeurs. L'appropriation du processus et une large participation sont importantes pour atteindre ces objectifs.

Un autre aspect des valeurs démocratiques est de veiller aux droits des minorités et aux droits des femmes. À cet égard, nous nous félicitons du rapport relatant les premiers progrès de l'Afghanistan sur la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Bien que la situation actuelle concernant la violence à l'égard des femmes reste profondément préoccupante, le principe de responsabilité nouvellement acquis donnera lieu à de nouveaux efforts intensifs pour mettre en œuvre cette importante convention.

Les Maldives, par ses mécanismes régionaux et multilatéraux, restent prêtes à participer au développement pacifique d'une nation afghane sûre, sécurisée, prospère et pacifique. Nous espérons que la communauté internationale tirera des enseignements des erreurs du passé et continuera d'appuyer l'Afghanistan dans ses efforts pour construire un avenir meilleur.

M. Shin Dong Ik (République de Corée) (*parle en anglais*) : Pour commencer, ma délégation tient à rendre hommage à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à la Force internationale d'assistance à la sécurité et à d'autres institutions internationales ainsi qu'à la société civile pour leur rôle essentiel dans l'instauration d'un Afghanistan pacifique et démocratique.

Le pays se trouve maintenant à la croisée des chemins alors qu'il prend les mesures pour la transition dans les domaines de la sécurité et de la politique.

Un important jalon a été posé avec le lancement de la phase finale de transition en juin dernier. Les Forces nationales de sécurité afghanes assument à présent la responsabilité de toutes les opérations de sécurité dans le pays. En même temps, nous sommes témoins de tendances inquiétantes. Le nombre d'attaques terroristes a augmenté, ce qui cause de lourdes pertes parmi les civils et souligne le fait que l'appui international continu aux forces armées et à la police afghanes sera indispensable tant que la transition se poursuivra.

Ma délégation reconnaît que la transition n'est pas seulement un processus de sécurité mais requiert également l'appropriation de la gouvernance par les Afghans. À cet égard, les élections présidentielle et régionales de 2014 seront importantes pour le processus de transition politique du pays. Selon nous, la récente adoption de lois électorales essentielles facilitera l'établissement d'un cadre légal ferme pour des élections justes et crédibles.

Nous saluons également la nomination opportune des membres des deux commissions électorales. Il ne reste que cinq mois avant les élections, et l'appui continu de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan sera cruciale pour consolider la légitimité et l'intégrité du processus. La réconciliation nationale, dirigée et contrôlée par les Afghans, sera une autre étape importante pour faire avancer la transition politique. Nous espérons que de nouveaux progrès seront réalisés dans les négociations de paix avec toutes les parties prenantes pertinentes afin d'instaurer une paix durable en Afghanistan.

L'appui à long terme de la communauté internationale est subordonné aux progrès réalisés par le Gouvernement afghan dans les domaines clefs du Cadre de Tokyo sur la responsabilité mutuelle, telle la promotion des droits de l'homme, notamment ceux des femmes. À cet égard, nous prions le Gouvernement afghan d'accroître ses efforts pour mettre pleinement en œuvre la loi sur l'élimination des violences à l'égard des femmes et assurer l'indépendance de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, entre autres mesures.

L'appui soutenu de la communauté internationale sera essentiel pour la stabilité à long terme en Afghanistan. De plus, il est important que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan continue de jouer un rôle central dans la coordination des efforts internationaux alors que l'Afghanistan progresse vers sa transition. Le projet de résolution de ce jour (A/68/L.11)

qui devrait être adopté par consensus, concrétise la volonté politique de tous les États Membres d'appuyer le peuple afghan dans son processus de reconstruction politique et nationale.

Pour terminer, le Gouvernement coréen continuera de contribuer aux efforts de renforcement des capacités de l'Afghanistan. En nous engageant à fournir 500 millions de dollars à cette fin pour la période allant de 2011 à 2015, nous travaillons étroitement avec le Gouvernement afghan et son peuple pour réaliser un Afghanistan prospère, stable et démocratique.

M. Massood Khan (Pakistan) (*parle en anglais*) : Le Pakistan est heureux de parrainer le projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/68/L.11). Nous remercions l'Allemagne d'avoir piloté les négociations sur cet important projet de résolution qui arrive à un moment décisif alors que l'Afghanistan négocie des transitions capitales en matière de politique, de sécurité d'économie pour 2014. Le projet de résolution est l'expression de la volonté de la communauté internationale d'appuyer l'Afghanistan au moment où ce pays intensifie ses efforts nationaux pour aller vers la paix, la stabilité et la prospérité.

L'année 2014 marquera un tournant pour l'Afghanistan. Certes, les réels progrès réalisés par l'Afghanistan au cours de la précédente décennie sont à célébrer, mais c'est également un moment pour la réflexion. Les acquis ne doivent être ni gaspillés ni inversés. Le retrait militaire ne doit pas être synonyme de mise en veilleuse de la question. L'Afghanistan ne doit pas de nouveau être abandonné. L'Histoire nous a appris que l'abandon serait mauvais pour l'Afghanistan, la région et le monde. Cette fois-ci, l'abandon n'est pas même une option. Des efforts vigoureux sont en cours pour veiller à ce que les transitions planifiées mènent à un Afghanistan plus fort et plus stable et que les voisins et amis de l'Afghanistan jouent un rôle constructif pour parvenir à cet objectif.

Pour y parvenir, il est important que le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan soit couronné de succès et que les forces de sécurité afghanes assument pleinement leurs responsabilités et que la reconstruction économique commence. Il ne doit pas y avoir de vide dans les domaines politique, stratégique, sécuritaire et économique. La guerre doit prendre fin, le terrorisme doit être vaincu et la communauté internationale doit créer les conditions nécessaires pour une stabilité internationale et une coopération régionale. Il y a certains signes encourageants dans cette direction.

Les élections prévues pour l'année prochaine sont un jalon important. Un processus électoral pacifique, sans exclusive et à large participation consoliderait la démocratie, renforcerait l'état de droit et les normes de large représentation et de responsabilité. Nous nous félicitons de l'annonce faite aujourd'hui à propos de la liste finale des candidats par le Commission électorale indépendante.

L'élément le plus crucial dans le consensus afghan est un processus de paix et de réconciliation nationale dirigé et contrôlé par les Afghans. Un dialogue sans exclusive et à large base devrait s'efforcer de rassembler et refléter les intérêts de tous les groupes, de toutes les forces politiques et de toutes les sphères de la société.

Nous savons qu'une solution militaire n'est pas la panacée pour l'Afghanistan, ni une garantie de stabilité à long terme. L'initiative de Doha n'a malheureusement pas été couronnée de succès. Nous ne devons cependant pas perdre espoir. Ce fil doit être retissé pour reprendre les négociations – mais des négociations qui soient conduites de bonne foi et mènent à des résultats.

Le transfert de la responsabilité de la sécurité aux forces afghanes au début de cette année ouvre la voie au Gouvernement afghan pour qu'il puisse reprendre le contrôle du territoire. Des récents rapports indépendants laissent entendre que les forces de sécurité afghanes ont renforcé leur capacité d'occupation et d'opération et que l'OTAN et l'Organisation des Nations Unies continueront de jouer un rôle d'appui après 2014. Cela renforce également la confiance du public dans la sécurité afghane et les structures institutionnelles conçues pour assurer la stabilisation.

Des appréhensions existent quant au fait que l'économie afghane pourrait souffrir du retrait des troupes. Jusqu'à présent, l'économie a été largement perçue comme une économie de guerre, qui a été soutenue par une présence internationale massive. Soit les engagements en matière d'investissements et de reconstruction ne se sont pas matérialisés, soit les fonds disponibles n'ont pas été assimilés.

La communauté internationale et le peuple afghan ont la possibilité d'éviter une récession économique. La reconstruction économique doit être intensifiée. Les engagements d'appui doivent être respectés. Les capitaux, le savoir-faire, les entrepreneurs et les hommes d'affaires internationaux doivent se mobiliser pour maintenir l'élan économique pour la croissance.

Notre plus grande crainte est qu'un ralentissement économique en Afghanistan après 2014 fasse que davantage de réfugiés souhaitent venir au Pakistan.

Nous ne serions pas en mesure de les absorber. L'Afghanistan a fait un travail digne d'éloges en recevant et en assimilant des millions de réfugiés au cours des 10 dernières années, mais nous avons près de 3 millions de réfugiés enregistrés et sans papiers sur le sol pakistanais. Au cours des 33 dernières années, nous avons accueilli plus de 5 millions de réfugiés.

Notre décision de proroger l'autorisation légale aux réfugiés jusqu'à la fin de 2015 indique clairement l'engagement du Pakistan à appuyer l'Afghanistan dans le désarroi. Toutefois, le retour rapide, honorable, volontaire et soutenu des réfugiés doit se poursuivre. L'appui du système des Nations Unies et de la communauté internationale est essentiel à cet égard. Nous exhortons les pays donateurs et l'Afghanistan à faire du retour et de la réinsertion des réfugiés une partie intégrante de la reconstruction économique prévue.

L'un des objectifs centraux de notre politique à l'égard de l'Afghanistan est la paix et la stabilité dans ce pays. Nous sommes convaincus que sans paix ni stabilité en Afghanistan, il n'y aura ni paix ni stabilité au Pakistan et dans la région. Le Pakistan et l'Afghanistan ont des relations symbiotiques et leurs destins sont inextricablement liés, irrévocablement et pour toujours. Notre gouvernement, sous la direction du Premier Ministre, Muhammad Nawaz Sharif, s'efforce résolument de forger des liens avec l'Afghanistan pour s'opposer aux menaces immédiates à la sécurité, renforcer la coopération économique bilatérale et façonner un environnement permettant une connectivité régionale.

Dans le processus de paix et de réconciliation, le Pakistan n'a pas de favori. Nous ne jouons qu'un rôle de facilitation. Le peuple afghan doit être aux commandes et maître de son propre destin. Nous espérons sincèrement que les Afghans s'uniront pour la paix, la prospérité et le développement de leur grand pays.

Il est important d'avoir des attentes réalistes quant au rôle du Pakistan. Le Pakistan peut exercer une influence, mais il ne contrôle pas les Taliban. Nous avons libéré 46 prisonniers taliban, y compris Mullah Baradar, et avons assuré un passage en toute sécurité à ceux qui étaient considérés par les parties comme utiles au processus. Nous encourageons les Taliban à revenir à

la table des négociations. Nous continuerons de jouer un rôle d'appui constructif.

Nous sommes attachés à établir une relation approfondie et élargie avec l'Afghanistan. Des événements positifs se sont produits à cet égard. La visite du Président Karzaï à Islamabad, en août dernier, et ses entretiens productifs avec le Premier Ministre Nawaz Sharif ont été une manifestation de l'engagement solide des deux pays à renforcer leurs relations.

Nos pays sont unis par des liens de parenté, de foi et d'histoire. Nous travaillons à la réalisation de la vision du Premier Ministre Nawaz Sharif d'un voisinage pacifique et prospère. Cet engagement s'est poursuivi par le sommet trilatéral qui s'est tenu à Londres, le mois dernier, avec la participation du Premier Ministre Nawaz Sharif, du Président Hâmid Karzaï et du Premier Ministre britannique, David Cameron. Nous remercions le Royaume-Uni d'avoir facilité le dialogue. Je remercie l'Ambassadeur Zahir Tanin, Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, pour ses paroles chaleureuses aujourd'hui à propos de l'engagement et de la coopération du Pakistan, qui, a-t-il dit, sont essentiels pour la promotion du processus de paix et de réconciliation.

Nous travaillons sur un plusieurs projets visant à renforcer le commerce régional et construire des corridors pour l'énergie électrique et les communications. Nous souhaitons mener rapidement à terme des projets énergétiques, comme la ligne de transport de courant électrique entre le Kirghizistan, le Tadjikistan, l'Afghanistan et le Pakistan, connue sous le nom de CASA-1000 et le gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde, qui présentent des avantages importants pour l'Afghanistan et d'autres pays voisins. De même, la construction de routes et de voies ferrées et d'autres projets d'infrastructures, qui sont en voie d'achèvement ou encore en cours, stimuleront nos économies et créeront des synergies plus larges pour la région.

Le Pakistan accorde une grande importance au renforcement des secteurs de la santé et de l'éducation. Nous avons construit des collèges, des universités et des hôpitaux en Afghanistan et octroyé des bourses à des étudiants pakistanais pour étudier dans des institutions d'enseignement pakistanaises. Nous avons participé pour plus de 400 millions de dollars à la reconstruction de l'Afghanistan.

L'insécurité est l'ombre qui plane sur le rêve commun de l'Afghanistan et du Pakistan d'avoir avenir

prospère. À cet égard, des frontières sûres sont la mesure la plus importante. Les intérêts légitimes de sécurité du Pakistan doivent être reconnus et respectés. Nous ne pouvons pas permettre une manipulation de notre relation sacrée par des acteurs non étatiques. Nous avons besoin d'une police et d'une surveillance plus fermes à la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan. Cela dissuaderait les terroristes et les extrémistes ainsi que les cerveaux de la criminalité organisée, du trafic de stupéfiants et de la prolifération d'armes illicites. Une visite du Ministre afghan de l'intérieur permettrait d'examiner la question de la gestion de la frontière.

L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a enregistré une augmentation de 36 % dans la culture du pavot en Afghanistan cette année. Ce fait est extrêmement inquiétant. Nous demandons une réponse intégrée et globale à la question des stupéfiants. Le système des Nations Unies doit continuer de jouer un rôle important à cet égard.

Selon nous, l'Organisation des Nations Unies doit avoir un rôle accru à jouer dans la reconstruction de l'Afghanistan. La visite à Kaboul cette année du Vice-Secrétaire général, M. Jan Eliasson, a souligné la nécessité pour l'ONU d'appuyer le renforcement des capacités et de la résistance afghanes. Alors que l'Organisation aligne ses activités sur les priorités du Gouvernement afghan, l'appui de l'ONU doit être orienté vers les domaines politique et sécuritaire ainsi que vers le désarmement, la démobilisation et la réinsertion. Le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan devrait être calibré avec soin l'année prochaine afin de l'ajuster à l'environnement changeant.

Comme je l'ai dit précédemment, les relations du Pakistan avec l'Afghanistan sont guidées par un sentiment de destin commun. Notre coopération couvre le spectre complet des relations. Nous sommes attachés à un Afghanistan pacifique et stable. Aucun pays n'a souffert plus que le Pakistan de l'instabilité en Afghanistan, et aucun pays ne bénéficiera autant de la paix et de la stabilité dans ce pays. Nous sommes convaincus que le vaillant peuple afghan surmontera ses problèmes actuels afin de contribuer à l'édification d'un avenir plus brillant et plus prospère pour lui-même et pour la région. Le Pakistan sera là pour célébrer cette transformation avec le peuple frère afghan.

M^{me} Alowais (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Les Émirats arabes unis renouvellent leur appui au projet de résolution présenté à l'Assemblée générale sur la situation en Afghanistan (A/68/L.11), notamment

à la lumière de l'achèvement du processus de transition et de l'avènement de 2014, qui symbolise un nouveau départ pour la République islamique d'Afghanistan et pour son peuple, défini par la restauration de la sécurité et la stabilité, la mise en place d'institutions gouvernementales, la tenue d'élections et la réalisation d'un développement économique durable.

Les Émirats arabes unis saluent les progrès réalisés en Afghanistan au cours de la décennie écoulée. Malgré cela, il reste extrêmement nécessaire que la communauté internationale demeure aux côtés des Afghans dans toutes les étapes importantes à venir et s'engage à l'égard de la mise en oeuvre des documents issus des conférences de Kaboul, Bonn, Tokyo, Istanbul, Lisbonne, Chicago et autres. À cet égard, nous réaffirmons notre engagement à long terme vis-à-vis de l'Afghanistan, en espérant que la sécurité et la stabilité de ce pays permettront d'instaurer la sécurité et la stabilité dans la région, Émirats arabes unis compris. Il est essentiel que l'ONU continue à travailler en Afghanistan grâce aux efforts louables du Secrétaire général et de son Représentant spécial à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Le rôle d'appui de l'ONU à un processus politique mené par les Afghans doit continuer.

Bien que les forces de sécurité afghanes se soient vu confier il y a cinq mois l'ensemble des responsabilités, l'essentiel de la responsabilité de l'aide apportée en matière de formation et de financement des forces afghanes incombe à la communauté internationale. Les Émirats arabes unis condamnent fermement la poursuite des attaques terroristes des groupes extrémistes, qui ont coûté la vie à nombre de civils innocents, y compris des femmes et des enfants. Dans le cadre du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan, les Émirats arabes unis président conjointement avec la République turque et la République islamique d'Afghanistan un groupe de travail sur l'application de mesures de confiance aux fins de la lutte contre le terrorisme. Dans ce cadre, les Émirats arabes unis ont organisé, au Centre Hedayah d'Abou Dhabi, premier centre international d'excellence en matière de lutte contre l'extrémisme violent, des débats féconds sur les moyens de combattre le terrorisme.

Par ailleurs, n'oublions pas l'impact des mines antipersonnel et des restes explosifs de guerre sur les populations civiles innocentes en Afghanistan. Depuis 2011, les Émirats arabes unis ont

affecté 25,8 millions de dollars au financement des opérations de déminage dans la province de Kandahar, l'une des zones les plus polluées par les mines. Ces opérations, qui se sont poursuivies durant les deux dernières années, ont permis de déminer environ 50 % des zones minées à risque, et d'offrir par la même occasion un emploi à environ un millier de personnes ainsi qu'un accès à la terre pour une utilisation agricole ou pour la construction d'infrastructures.

Cela montre bien à quel point la sécurité et la stabilité en Afghanistan sont des éléments essentiels pour la poursuite du développement socioéconomique, en ce qu'ils permettent l'accès à l'aide de tous les pans de la société afghane. En 2011, les Émirats arabes unis ont mis sur pied un comité permanent chargé de l'aide humanitaire et de l'aide au développement en Afghanistan, qui fédère les efforts de tous les donateurs et de tous les organismes de bienfaisance du pays. L'aide fournie par les Émirats arabes unis s'est élevée, de 2009 à 2012, à 267,3 millions de dollars, sous la forme, notamment, de projets tels que la construction de l'aéroport de Kandahar, l'achèvement d'une route menant à la province de Helmand, et la fourniture de denrées alimentaires et d'une aide aux orphelins et aux personnes ayant des besoins particuliers.

Les Émirats arabes unis oeuvrent aux côtés des États Membres et d'autres institutions à des projets communs en faveur du développement de l'économie afghane, tels qu'une coentreprise créée avec le Royaume-Uni en vue de la construction d'une autoroute reliant le nord et le sud de l'Afghanistan, et une autre coentreprise mise en place avec la Fondation Bill et Melinda Gates pour la vaccination des enfants afghans, et à laquelle les Émirats arabes unis ont versé 33 millions de dollars entre 2011 et 2013.

La coopération régionale est l'un des piliers fondamentaux de la sécurité, de la stabilité et de la croissance socioéconomique de l'Afghanistan, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, de la lutte contre le trafic de drogue et du rapatriement des réfugiés afghans. À cet égard, les États Membres et les organisations régionales doivent redoubler d'efforts pour accélérer la mise en œuvre des mesures de confiance et le dialogue régional, en particulier entre l'Afghanistan et la République islamique du Pakistan, étant donné que la sécurité et la stabilité de chacun de ces deux pays dépend des deux parties. Les Émirats arabes unis se félicitent des efforts constructifs déployés par les deux

pays pour cimenter cette coopération, car ils attachent une importance particulière à cette question.

Les Émirats arabes unis soutiennent le processus de paix, de réconciliation et de réintégration mené par l'Afghanistan, par le truchement du Haut Conseil pour la paix, qui cherche à éliminer la violence et à garantir le respect des droits de tous les Afghans, en particulier des femmes afghanes. Les Émirats arabes unis condamnent toute attaque perpétrée contre des femmes. À cette fin, les Émirats arabes unis ont annoncé, à la Conférence ministérielle sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie organisée à Almaty, au Kazakhstan, la mise sur pied, en mai, d'un projet de formation des imams afghans pour une somme de 20 millions de dollars sur deux ans, et dont l'objectif est une sensibilisation à l'islam modéré, dans l'optique de la protection des droits de tous les Afghans.

M. Yoshikawa (Japon) (*parle en anglais*) : C'est avec un très grand plaisir que je prends la parole sur le point 37 de l'ordre du jour concernant la situation en Afghanistan, notamment parce que j'ai été le premier Représentant spécial du Japon en Afghanistan et au Pakistan en 2009 et 2010. Je tiens à exprimer mes sincères remerciements à l'Ambassadeur allemand, M. Wittig, ainsi qu'à ses collègues, qui ont conduit avec compétence les consultations tout au long du processus. Je remercie également l'Ambassadeur afghan, M. Tanin, de son dialogue constructif aux fins de la recherche d'un consensus sur le projet de résolution A/68/L.11. Le Japon est heureux d'être l'un des coauteurs du projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui.

Je tiens à rendre hommage à l'ensemble des hommes et des femmes d'Afghanistan qui se sont consacrés à la reconstruction de leur pays dans les circonstances les plus difficiles. Je rends également hommage à tous les citoyens des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, y compris les citoyens japonais, qui ont oeuvré en faveur de la plus grande stabilité de l'Afghanistan et de son développement.

L'année 2014 sera un tournant critique pour la viabilité future de l'Afghanistan, alors que l'on attend, dans ce pays, les résultats concrets de l'élection présidentielle et de la transition en matière de sécurité.

À cet égard, nous espérons tous que l'Organisation, en particulier la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, jouera un rôle de plus en plus important, en 2014 et par la suite, à l'appui des efforts que fait le Gouvernement pour atteindre ses objectifs de

développement et instaurer une paix durable. Le Japon continuera pour sa part d'apporter son appui au travail de l'ONU en Afghanistan.

Aujourd'hui, je voudrais aborder certains des principaux enjeux et questions auxquels le Japon estime que l'Afghanistan doit s'attaquer.

Tout d'abord, il est nécessaire que les élections présidentielle et provinciales qui approchent assoient solidement la légitimité du nouveau Gouvernement à venir. Le prochain Président reprendra les lourdes fonctions du Président Karzaï, qui, depuis plus de 11 ans, dirige infatigablement le pays sur le chemin d'une paix et d'une stabilité durables. Pour que le Gouvernement obtienne cette solide légitimité, il est d'abord impératif que l'Afghanistan veille à la régularité et à la transparence du processus électoral, dès la phase des préparatifs. Deuxièmement, les résultats des élections doivent traduire la volonté de la population tout entière. À cette fin, il est indispensable que le Gouvernement encourage la pleine participation de toutes les personnes habilitées à voter.

À cet égard, le Japon applaudit aux progrès importants accomplis par l'Afghanistan sur les plans de l'inscription sur les listes électorales, de l'adoption du cadre juridique électoral et de l'établissement des grandes institutions électorales, pour n'en citer que quelques-uns. Cependant, la sécurité reste la clef de la plus large participation. Tout aussi déterminants sont les différents processus et la logistique, tels que le processus de vote à proprement parler, ainsi que le dépouillement et l'annonce des résultats définitifs. Ce sont là aussi des difficultés de taille.

Enfin et surtout, l'Afghanistan doit tenir ces élections en avril 2014, conformément à l'actuel calendrier, fixé en application de la Constitution. Le Japon, partenaire de longue date de l'Afghanistan, est prêt à apporter son aide au Gouvernement à cet effet. Nous appuyons le travail de la Commission électorale indépendante pour toute la seconde phase du projet ELECT du Programme des Nations Unies pour le développement, visant le renforcement des capacités juridiques et électorales du pays pour l'avenir. Nous envisageons également de rejoindre la mission d'observation des élections afin d'influer constructivement sur le processus électoral.

Je voudrais à présent aborder la question de ce que nous attendons de l'Afghanistan, en particulier du Gouvernement futur, s'agissant des enjeux majeurs.

La Conférence de Tokyo sur l'Afghanistan tenue en juillet 2012 a fait une nouvelle fois la preuve de la force de la volonté et des engagements du Gouvernement afghan et de la communauté internationale. Une mise en œuvre fiable et rapide des engagements mutuels pris en vertu du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo est le principal moyen de conduire l'Afghanistan vers la stabilité et la prospérité. Il est donc indispensable que les responsabilités de l'application des engagements de l'Afghanistan soient correctement transférées au nouveau Gouvernement. À cet égard, je voudrais de nouveau appeler l'Afghanistan à prendre des mesures accélérées et de longue durée pour s'acquitter de ses engagements conformément à ce qui a été décidé à la Conférence, notamment dans les domaines de la gouvernance, de l'état de droit, des droits de l'homme et des finances publiques.

Afin d'aider l'Afghanistan dans ses efforts, le Japon apporte fidèlement et généreusement son concours. Depuis janvier 2002, date à laquelle le Japon a accueilli la Conférence internationale de Tokyo sur l'aide à la reconstruction de l'Afghanistan, nous avons versé des contributions s'élevant au total à 5 milliards de dollars au profit des efforts de développement du pays. Nous attendons avec intérêt de voir, lors de la réunion ministérielle qui sera co-organisée par l'Afghanistan et le Royaume-Uni l'an prochain, si des progrès tangibles ont été accomplis à cet égard.

Pour terminer ma déclaration, je voudrais souligner l'importance d'un processus de paix et de réconciliation maîtrisé et dirigé par les Afghans. Il va sans dire que c'est à l'Afghanistan qu'incombe l'entière responsabilité de faire avancer le processus de paix de manière que les dividendes de la transition sur le plan de la sécurité soient irréversibles. Le Japon appelle le Gouvernement afghan à maintenir sa détermination politique.

Je voudrais également souligner que l'interaction constructive des pays voisins joue un rôle déterminant dans ce processus de paix et de réconciliation dirigé par l'Afghanistan. À cet égard, il est très encourageant de voir l'intense dialogue qui s'est développé entre l'Afghanistan et le Pakistan au cours de l'année écoulée, et qu'ont évoqué les Représentants permanents de ces deux pays aujourd'hui. Au sommet Japon-Pakistan tenu en septembre, ici, à New York, le Premier Ministre pakistanais, M. Sharif, a assuré notre Premier Ministre, M. Abe, que le Pakistan maintiendrait cette participation positive.

Nous espérons ardemment que le processus de paix et de réconciliation dirigé par les Afghans sera raffermi par les rapports de confiance mutuelle avec les pays voisins. Nous espérons également qu'il débouchera sur des résultats concrets dans un avenir proche et que tous les peuples de l'Afghanistan et de la région récolteront les dividendes de la paix.

M^{me} DiCarlo (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis ont plaisir à s'associer aux autres États Membres qui se sont portés coauteurs du projet de résolution dont nous sommes saisis sur la situation en Afghanistan (A/68/L.11). Il traduit en effet combien la communauté internationale a toujours à coeur d'appuyer le peuple afghan dans la construction d'un Afghanistan stable, démocratique et prospère tout au long de la période de transition en 2014 et au-delà.

Au cours des 12 dernières années, les conditions de vie du peuple afghan se sont radicalement améliorées. En 2001, seuls 900 000 enfants afghans étaient scolarisés, et tous étaient des garçons. Aujourd'hui, ce sont près de 8 millions d'écoliers qui fréquentent l'école, dont plus d'un tiers sont des filles. Le taux de mortalité maternelle, qui atteignait alors 1600 pour 100 000 naissances, est aujourd'hui en recul de 80%. L'espérance de vie moyenne d'un Afghan était de 42 ans; aujourd'hui, elle s'est établie à 62 ans et continue d'augmenter. Seuls 9% des Afghans avaient accès aux soins de santé de base; aujourd'hui, ils sont 60% à vivre à moins d'une heure de services de santé de base. À l'époque, il n'y avait qu'une chaîne de télévision, et elle était contrôlée par le Gouvernement; aujourd'hui, on en compte 75, toutes privées, sauf deux. En 2001, il n'y avait presque aucun téléphone cellulaire dans tout le pays; aujourd'hui, il y en a 18 millions, qui couvrent environ 90% des zones résidentielles. Ces progrès n'ont été possibles que grâce aux sacrifices consentis par le peuple afghan et à leurs alliés internationaux.

Nous nous trouvons désormais à un stade critique de l'histoire de l'Afghanistan. L'été dernier, les Forces nationales de sécurité afghanes ont, pour la première fois, pris la tête du maintien de la sécurité dans l'ensemble du pays. L'armée et les forces de maintien de l'ordre de l'Afghanistan se renforcent et se perfectionnent de jour en jour. Alors que le transfert des responsabilités de la sécurité entre dans sa phase finale, les États-Unis et leurs partenaires internationaux restent déterminés à aider les Forces nationales de sécurité afghanes à devenir une force indépendante capable de protéger son propre peuple et de gagner la confiance du public.

C'est là un engagement qui se prolongera bien au-delà de 2014.

L'an prochain, l'étape la plus importante de la transition politique de l'Afghanistan sera la passation pacifique des pouvoirs entre le Président Karzaï et celui qui aura été démocratiquement élu pour lui succéder. Il est impératif que les élections se tiennent dans les délais et qu'elles aboutissent à un résultat qui soit perçu comme légitime par tous les pans de la société afghane. Si la légitimité de toute élection procède nécessairement d'une mise en concurrence et d'un débat, nous espérons que les élections prochaines en Afghanistan représenteront pour le pays une occasion de s'unir. Les Afghans ont également conscience que le maintien de l'assistance internationale sera fonction de la crédibilité d'élections qui doivent être menées sans exclusive et dans la transparence, et incarner véritablement la volonté et les aspirations du peuple afghan.

Nous trouvons réconfortant que des centaines de femmes afghanes se soient candidates dans les élections à des sièges dans les conseils de province de tout dans le pays, et nous nous félicitons de l'appui apporté par l'Organisation des Nations Unies et nos partenaires internationaux au renforcement des droits et du rôle des femmes afghanes. Les sociétés où les femmes sont en sécurité et habilitées à exercer leurs droits et à faire progresser leur collectivité sont plus prospères et plus stables, et c'est non pas une exception, mais une constante. La préservation des acquis obtenus en faveur des femmes afghanes n'incombe pas aux seules femmes : elle requiert l'engagement de la société civile tout entière, hommes, femmes et minorités compris.

Le succès de la transition politique, l'année prochaine, est certes essentiel à la stabilité future de l'Afghanistan, mais il ne suffira pas, seul, à mettre fin au conflit. Les États-Unis sont fermement convaincus qu'un effort de paix et de réconciliation mené par les Afghans est le moyen le plus sûr de mettre fin à la violence et d'apporter une stabilité durable à l'Afghanistan et à la région.

Les transitions dont j'ai parlé sur les plans politique et de la sécurité ne seront un succès que si elles sont assorties d'un engagement plus ambitieux du Gouvernement afghan en matière de réforme de l'économie et de libération du potentiel économique du peuple afghan. Ces réformes doivent comprendre une stratégie globale de lutte contre le trafic de stupéfiants, qui vienne s'inscrire dans l'action plus large menée

pour renforcer la gouvernance, l'état de droit et le développement économique.

En outre, libérer le potentiel que recèle l'Afghanistan en tant que lieu de transit du commerce régional entre l'Asie centrale et l'Asie du Sud permettra d'ouvrir aussi de nouvelles perspectives à l'ensemble de la région. Cette idée est au cœur du nouveau concept de Route de la soie, fondé sur la prémisse qu'une plus grande coopération économique est absolument essentielle à l'instauration de la stabilité et de la paix dans la région.

Enfin, l'Organisation des Nations Unies a joué et continuera de jouer un rôle déterminant en Afghanistan. Nous saluons en particulier l'appui des Nations Unies aux élections prévues en Afghanistan en 2014. L'appui des Nations Unies à la diplomatie régionale, au processus politique et à la coordination entre le Gouvernement afghan et les donateurs, dans le cadre de l'application du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, sera également essentiel à l'heure où l'Afghanistan se prépare pour les échéances de 2014 et au-delà.

M. Mukerji (Inde) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, je voudrais remercier le Président d'avoir organisé le présent débat. Je saisis aussi cette occasion pour saluer la délégation allemande et particulièrement l'Ambassadeur Wittig, qui coordonnent de façon remarquable les négociations intergouvernementales, qui nous ont permis d'aboutir à ce projet de résolution annuel sur la situation en Afghanistan. Comme elle l'a fait au cours des dernières années, l'Inde a le plaisir de parrainer le projet de résolution A/68/L.11, traditionnellement adopté par consensus.

L'Afghanistan traverse actuellement une importante période de transition, notamment sur les plans sécuritaire, politique et économique. Les progrès accomplis dans les préparatifs techniques de l'élection présidentielle attestent de la détermination de la population afghane de veiller à ce que la transition politique se passe sans heurts. La clef du succès des élections de 2014 résidera dans la mesure dans laquelle les résultats en seront ou non jugés acceptables par le peuple afghan.

L'élection présidentielle sera une étape importante de plus sur la voie de la reconstruction politique en Afghanistan et ce processus devra continuer d'être dirigé par les Afghans, pris en main par les Afghans et, j'ajouterais, géré par les Afghans. La raison de cet ajout du terme « géré par les Afghans » est à chercher

dans notre souci de souligner que les destinées de l'Afghanistan sont entre les mains du peuple afghan. Ce terme symbolise aussi le chemin parcouru par le peuple afghan dans son processus de transition et de transformation. Ce seront en effet les troisièmes élections démocratiques en Afghanistan, ce qui représente une avancée notable pour l'Afghanistan et un signe de la maturité de son nouveau système politique. Il faut que la communauté internationale appuie fermement les préparatifs des autorités afghanes en vue de ce rendez-vous tout en résistant à toute tentative extérieure de faire dérailler le processus.

La situation en Afghanistan reste précaire sur le plan de la sécurité. Le nombre de pertes civiles et d'assassinats ciblés a augmenté. L'attentat condamnable du 3 août contre le Consulat indien à Djalalabad, qui a fait plusieurs blessés parmi les membres du personnel afghan assurant la garde du Consulat et tué plusieurs citoyens afghans innocents, dont 10 enfants, est un autre exemple de la fragilité des conditions de sécurité en Afghanistan.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, l'Inde n'a pas de stratégie de sortie en Afghanistan. L'Inde ne se laissera pas intimider par ces attentats. Nous considérons que cet attentat ne vise pas l'Inde seulement, mais qu'il s'en prend également aux efforts du peuple afghan pour surmonter les tragiques conséquences de plusieurs décennies de guerre et de conflit. Je tiens à réaffirmer notre détermination de rester aux côtés du peuple afghan et de son personnel de sécurité, qui a fait preuve d'un courage exemplaire pour le protéger.

Il a été constaté que la plupart des attentats terroristes perpétrés en Afghanistan ont été fomentés au-delà des frontières et menés par des groupes étroitement liés à Al-Qaïda et à ceux qui lui sont associés. Nous voudrions réaffirmer que nous devons continuellement être attentifs aux visées de ces organisations terroristes. Le Comité des sanctions contre Al-Qaïda et les Taliban doit continuer de prendre les devants et maintenir à jour les procédures d'inscription et de radiation des individus et des entités visés par les sanctions. Le rôle de la communauté internationale à cet égard est crucial, non seulement pour la communication des données aux Comités des sanctions et aux autres entités chargées de la lutte antiterroriste, mais aussi pour le maintien d'un appui à l'action menée par le peuple afghan pour relever les défis rencontrés en matière de sécurité et de terrorisme.

À cet égard, une action concertée s'avère également nécessaire pour isoler et détruire les syndicats du terrorisme, au sein desquels opèrent des éléments des Taliban, d'Al-Qaida, de Lashkar e Toiba et d'autres groupes terroristes et extrémistes. Il importe donc au plus haut point que le plan de transition dans le domaine de la sécurité tienne compte des menaces que font peser ces organisations terroristes et complète le dispositif de sécurité en Afghanistan. Il faut soigneusement évaluer l'incidence du retrait des contingents sur les dispositifs de sécurité et prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la sûreté et la sécurité du peuple afghan.

Il est temps que la communauté internationale réévalue le rôle qu'elle souhaite jouer dans le processus politique interne en Afghanistan. C'est à cet égard que doit être discutée la question de la prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). L'Afghanistan a atteint un niveau élevé de maturité politique grâce à l'immense entreprise de reconstruction en cours dans ce pays. Nous saluons le rôle joué au cours de la dernière décennie par la MANUA, aux côtés d'autres entités du système des Nations Unies, dans les domaines politique, humanitaire et du développement. Toutefois, nous sommes d'avis qu'il faut tenir compte de la maturité du processus politique en Afghanistan. Voilà pourquoi nous devons définir le mandat politique de la MANUA de manière à ce qu'elle continue de faire passer l'appui aux institutions politiques avant le processus politique lui-même, qui doit être confié aux dirigeants afghans.

Nous pensons aussi que la MANUA doit étendre son rôle dans les domaines humanitaire et du développement en assurant un meilleur acheminement de l'aide à l'Afghanistan, étant donné la position unique qu'occupe l'Organisation des Nations Unies en matière d'accès aux collectivités les plus reculées et les plus isolées du pays. Améliorer l'infrastructure ainsi que l'accès courant à des services de base tels que les soins de santé, l'éducation et la nutrition, pour tous les Afghans, permettrait de donner au système politique afghan la latitude essentielle dont il a besoin pour gagner en maturité et s'enraciner profondément dans la société afghane. Cela doit venir en complément et en supplément des institutions publiques afghanes et de leurs efforts dans ces domaines, puisque c'est non un substitut de nos capacités mais un renforcement de nos capacités que nous recherchons en Afghanistan.

Il serait aussi utile que nous procédions à une évaluation sérieuse du rôle futur de la MANUA en nous

appuyant sur les enseignements tirés de son expérience et sur les opinions des États Membres. L'objectif doit être d'envisager comment la communauté internationale peut accompagner au mieux le peuple afghan dans un scénario politique qui évolue rapidement. L'analyse des difficultés qui se posent à la MANUA doit tenir compte des problèmes de cohérence rencontrés dans l'exécution des activités qui lui ont été confiées ainsi que des chevauchements qui y sont liés et du coût accru des programmes.

M. Touré (Guinée), Vice-Président, assume la présidence.

L'Afghanistan se prépare à l'échéance de 2014, qui va marquer son passage à une nouvelle ère de développement et de progrès. Inutile de dire que l'appui et les encouragements constants de la communauté internationale seront déterminants dans cette transition. Nous tenons à assurer l'Assemblée que l'Inde continuera de soutenir sans faille l'Afghanistan durant cette période de transition et au-delà. L'Inde renouvelle une fois de plus son appui à un processus de transition et de développement dirigé, pris en main et contrôlé par les Afghans.

M. Cardi (Italie) (parle en anglais) : L'Italie s'associe à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne mais je voudrais formuler quelques observations supplémentaires à titre national.

Nous accueillons positivement le projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/68/L.11) et sommes favorables à son adoption par consensus. Nous réaffirmons ainsi toute la valeur que nous accordons au concours important qu'apporte l'ONU à la stabilisation du pays. L'Italie sait gré au Secrétaire général et à son Représentant spécial des efforts qu'ils continuent de déployer en ce sens et nous renouvelons notre soutien ferme et total à leur action. Nous salons également le rôle de direction et de coordination de l'action internationale civile que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) joue dans ce pays, et dont l'importance va croître au fur et à mesure que l'engagement militaire cédera progressivement le pas.

Le mot « compte à rebours » illustre parfaitement le sentiment qui caractérise le débat international actuel au sujet de l'Afghanistan, traduisant non seulement les préoccupations mais aussi et surtout les attentes et les espoirs que nous, les partenaires, avons à l'égard des échéances cruciales que l'Afghanistan va devoir affronter

d'ici à la fin de l'année 2014. Durant cette période, le pays va devoir mener à bien le processus de transition et entamer la décennie de la transformation, tandis que la Force internationale d'assistance à la sécurité se convertira en une mission d'appui vigoureuse. Mais avant cela, il y aura l'élection présidentielle d'avril 2014, qui sera la première fois dans l'histoire de l'Afghanistan où un chef de l'État passera le relais à un autre au terme d'un processus démocratique. Toutes ces étapes capitales définiront dans les grands traits les équilibres qui se mettront en place à l'intérieur de l'Afghanistan ainsi que la nature des relations entre ce pays et la communauté internationale à l'avenir.

Dans le contexte des préparatifs de l'élection, l'ONU doit renforcer son appui aux institutions afghanes afin qu'elles puissent progressivement prendre en main le développement civil et économique du pays. L'Italie espère que d'ici à la proclamation du nouveau chef de l'État, les autorités de Kaboul prendront toutes les mesures qui s'imposent pour garantir un processus électoral ouvert à tous, transparent et crédible et des règles qui soient les mêmes pour tous afin que les multiples composantes de la société civile soient protégées et représentées, de même que les différents partis politiques présents dans le pays.

La définition progressive d'un cadre institutionnel chargé de superviser les élections, grâce à l'approbation de la nouvelle loi électorale et à la publication prochaine de la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle, signale que les autorités afghanes avancent dans la bonne direction. Une condition indispensable à la tenue ordonnée et dans les règles des élections présidentielle et provinciales est la sécurité, dont la responsabilité incombe aux Forces nationales de sécurité afghanes, qui ont accompli des progrès réguliers dans leur exigeante mission de contrôler jour après jour le territoire.

L'Italie réaffirme sa conviction selon laquelle il ne peut y avoir de stabilisation en Afghanistan sans réconciliation nationale, et que la stabilité ne pourra être durable sans la contribution sincère et enthousiaste des acteurs régionaux. L'Italie renouvelle donc son appui au processus de paix, reconnaissant que les autorités afghanes en ont le plein contrôle, et espère qu'il n'y aura pas de retour en arrière par rapport aux acquis engrangés dans les domaines de la démocratie, des droits civils et de l'égalité des sexes et qu'aucune concession ne sera faite au terrorisme.

L'Italie est persuadée que la récente instauration d'un climat plus cordial entre l'Afghanistan et le Pakistan produira des effets positifs dans le dialogue inter-afghan et dans la coopération régionale de manière générale. La mise en œuvre des mesures de confiance prévues dans le cadre du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie, que l'Italie appuie et encourage, est susceptible de grandement contribuer à cette dernière.

Avant de conclure, l'Italie tient à se féliciter du fait qu'une part importante du projet de résolution soit consacrée au respect des droits de l'homme, en particulier les droits de la femme et de l'enfant. Pour l'Italie, la protection de ces droits est une priorité absolue.

Nous entendons consacrer nos efforts et notre appui à l'Afghanistan et à sa population. Dans le même temps, nous attendons de nos amis afghans, conformément à la logique du soutien conditionnel issue du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo, qu'ils obtiennent des résultats précis et mesurables sur le plan des droits de l'homme mais également dans des domaines tels que le processus démocratique et électoral, la lutte contre la corruption et la gouvernance administrative et économique.

M. Khazae (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais commencer par remercier le Président de l'Assemblée d'avoir convoqué cette séance annuelle de l'Assemblée générale sur l'examen des progrès dans l'édification d'un Afghanistan sûr, stable et prospère.

Je tiens aussi à remercier le Secrétaire général de son rapport (A/68/609), ainsi que le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M. Ján Kubiš, de son analyse détaillée de la situation en Afghanistan. Nous avons eu plusieurs séries d'échanges avec lui et nous apprécions sincèrement ses efforts.

Un rapide coup d'œil à l'évolution de la situation en Afghanistan ces dernières années révèle les éléments suivants. Premièrement, des progrès importants ont été enregistrés dans les domaines politique, économique, social et du développement en Afghanistan. Deuxièmement, la tendance générale à la reconstruction et à la réconciliation en Afghanistan est positive et les efforts sont sur la bonne voie. Troisièmement, l'ONU et la communauté internationale, en particulier les pays voisins de l'Afghanistan, demeurent inébranlables

dans leur engagement vigoureux et à long terme en faveur d'un Afghanistan sûr, stable et prospère et de sa souveraineté, de son indépendance, de son intégrité territoriale et de son unité nationale. Quatrièmement, plusieurs défis subsistent en Afghanistan et le caractère interdépendant de ces défis appelle des efforts redoublés de la part du Gouvernement afghan, couplés à un fort appui de la communauté internationale.

En 2014, deux événements importants auront lieu, à savoir les élections présidentielle et provinciales, et le retrait annoncé des forces internationales d'Afghanistan, et ces deux événements auront une influence décisive sur l'avenir du pays.

Le bon déroulement des élections de 2014 est essentiel pour renforcer la stabilité politique et l'unité nationale de l'Afghanistan et pour qu'il progresse dans tous les autres domaines. Tout en appuyant les efforts déployés par le Gouvernement afghan en vue de l'organisation de ces élections, nous espérons que la participation active de tous les Afghans aux élections contribuera à promouvoir l'unité et l'harmonie de toutes les composantes de la population afghane.

Nous appelons également à un appui international et régional soutenu à la tenue d'élections libres et régulières en Afghanistan en 2014. Dans ce contexte politique, la République islamique d'Iran appuie les efforts de paix et de réconciliation nationale du Gouvernement afghan. Nous soulignons qu'il est important de respecter pleinement la Constitution afghane et insistons sur la nécessité de respecter le principe d'un processus de réconciliation dirigé et pris en main par les Afghans. Tout effort en ce sens doit être fait sans aucune pression ou intervention extérieure et sans sembler récompenser ceux qui préconisent des politiques extrémistes ou les auteurs d'actes de terrorisme. Je tiens à souligner que l'ONU, y compris par l'intermédiaire de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, doit continuer de jouer un rôle actif en Afghanistan après 2014.

Comme pour tout autre pays, la sécurité en Afghanistan est une condition préalable nécessaire au succès des efforts déployés dans tous les domaines. C'est pourquoi le renforcement de la sécurité en Afghanistan doit rester une priorité absolue. Nous considérons que le retrait total des forces étrangères d'Afghanistan en 2014 doit être suivi d'un ferme appui de la communauté internationale à l'équipement des forces afghanes, à un niveau qui corresponde aux menaces existantes en matière de sécurité, en particulier celles

posées par les terroristes, les groupes armés illégaux et les groupes criminels organisés.

Dans ce contexte, je tiens à souligner qu'il faut accorder une attention particulière à la lutte contre les sources interdépendantes d'insécurité et d'instabilité en Afghanistan, en particulier la production et le trafic de stupéfiants en tant que source principale d'appui financier aux groupes terroristes, extrémistes et illégaux. Outre l'appui à fournir au Gouvernement afghan à cet égard, il est essentiel d'apporter un appui international à l'initiative triangulaire de lutte contre les stupéfiants menée par l'Afghanistan, la République islamique d'Iran et le Pakistan. Cela est indispensable, non seulement pour renforcer la sécurité et la stabilité en Afghanistan, mais également pour dissiper les profondes inquiétudes des États voisins et des pays de transit et de destination du trafic de stupéfiants.

Afin de contrôler sa frontière commune avec l'Afghanistan, qui s'étend sur près de 1 000 kilomètres et représente une voie de transit importante des stupéfiants en provenance d'Afghanistan et à destination de l'Europe, la République islamique d'Iran dépense plus de 600 millions de dollars par an. En outre, comme je l'ai dit auparavant, plus de 4 000 membres des services de répression iraniens ont sacrifié leur vie en luttant contre des passeurs de drogue. Compte tenu de l'intensification de la culture du pavot et des techniques modernes utilisées par les trafiquants de drogues, l'Iran ne peut continuer ainsi sans le ferme appui de la communauté internationale, notamment par la fourniture de technologies modernes appropriées pour contrôler les frontières.

Dans le cadre des efforts régionaux de lutte contre le trafic de drogues et les problèmes associés, un atelier régional de formation sur la lutte contre le blanchiment d'argent, les flux financiers illégaux et les transactions en espèces suspectes a été organisé à Téhéran en juillet, avec la participation de spécialistes de haut niveau venant d'Afghanistan et des pays voisins. En outre, l'Iran a accueilli la septième réunion régionale des services de renseignement organisée en vue de renforcer la coopération régionale dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent et les opérations financières suspectes, l'objectif étant de faciliter la mise en place d'un instrument permettant l'échange de renseignements sur les opérations suspectes et de s'attaquer aux profits tirés du trafic de stupéfiants.

Malheureusement, des millions de réfugiés afghans continuent de vivre dans des pays d'accueil,

notamment à cause d'un appui international inadéquat pour améliorer les conditions nécessaires à leur retour. L'Iran souligne l'importance de répondre aux besoins raisonnables des réfugiés rapatriés en Afghanistan afin d'encourager les retours volontaires. Actuellement, plus de 3 millions de réfugiés afghans se trouvent en Iran, la majorité d'entre eux vivant dans des zones urbaines et recevant une aide pour leurs besoins essentiels et des services de base. Malgré les sanctions économiques et financières unilatérales imposées à l'Iran, mon pays n'a cessé d'améliorer l'état de santé des réfugiés dans le pays en leur offrant, entre autres, un accès à des soins de santé primaires gratuits. Au moins 80 % des réfugiés bénéficient d'une assurance santé.

S'agissant de l'éducation, 320 000 élèves afghans sont actuellement scolarisés et 8 000 Afghans étudient dans des universités iraniennes, aux côtés des étudiants iraniens. Mon pays consacre chaque année plus de 400 millions de dollars à des programmes éducatifs en faveur des réfugiés afghans. En conséquence, le taux d'alphabétisation des réfugiés afghans a grimpé de 6 à 70 % au fil des ans. Tout en n'épargnant aucun effort pour le retour volontaire des réfugiés afghans, l'Iran appelle la communauté internationale à fournir les fonds nécessaires et suffisants pour le développement des cadres, installations et équipements éducatifs et de santé pour les réfugiés afghans en Iran, en attendant leur retour.

Un développement économique soutenu et global en Afghanistan est essentiel, non seulement pour créer des conditions propices au retour des réfugiés et pour s'attaquer à des problèmes tels que la production et le trafic de stupéfiants, mais également pour assurer la sécurité et la stabilité à long terme dans ce pays. Nous soulignons qu'il est nécessaire de prêter une attention particulière à la reconstruction de l'infrastructure économique de l'Afghanistan. Des engagements considérables ont certes été pris ces dernières années pour la reconstruction et le développement économique de l'Afghanistan lors des grandes conférences internationales et régionales consacrées à l'Afghanistan, mais ils doivent être pleinement honorés. La République islamique d'Iran, qui contribue activement à la reconstruction de l'économie afghane, a octroyé plus d'un demi-milliard de dollars à différents projets en Afghanistan et a appuyé et mis en œuvre de nombreux projets dans des domaines tels que les routes, les voies ferrées, l'énergie, l'exploitation minière et l'agriculture. J'ai eu l'honneur de présider le bureau chargé de ces domaines en Iran avant d'assumer mes fonctions ici.

Il est essentiel de bâtir un Afghanistan sûr, stable et prospère, non seulement pour l'avenir du peuple afghan mais aussi pour renforcer la paix et la stabilité dans la région et, bien entendu, dans le monde en général. Des efforts régionaux plus cohérents et mieux coordonnés sont donc nécessaires pour assurer le développement socioéconomique durable de l'Afghanistan. La République islamique d'Iran participe à un certain nombre d'initiatives régionales importantes concernant l'Afghanistan, notamment celles encourageant la coopération économique. L'Iran, qui participe activement au processus « Au cœur de l'Asie » et au Processus d'Istanbul, se félicite de l'adoption de plans relatifs à des mesures de confiance entre l'Afghanistan et les pays voisins. S'agissant des mesures de confiance prises cette année en matière d'éducation dans le cadre du processus « Au cœur de l'Asie », l'Iran a accueilli deux réunions des groupes de travail compétents.

Pour terminer, je tiens à souligner que l'Afghanistan passe actuellement par une phase importante de son histoire.

Les Afghans sont motivés par la perspective d'un avenir sans violence et sans guerre. Nous devons aider cette nation à prendre en main son destin. Nous nous réjouissons à la perspective de l'adoption du projet de résolution A/68/L.11 par consensus, un signe positif indiquant que la communauté internationale des États appuie unanimement la population afghane.

M. Raja Zaib Shah (Malaisie) (*parle en anglais*) :
Au nom de ma délégation, je voudrais remercier le Secrétaire général de son dernier rapport sur la situation en Afghanistan (A/68/609).

La présente séance de l'Assemblée générale revêt une importance particulière, vu que l'Afghanistan est sur le point d'aborder une étape importante de son histoire. Deux événements majeurs sont prévus au cours de l'année 2014, à savoir l'élection présidentielle et le retrait total de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS). Ces événements détermineront la trajectoire du pays dans les années à venir. Le Gouvernement afghan a également exposé sa vision de l'avenir dans son programme de transition jusqu'en 2014, qui sera suivi de l'ambitieuse décennie de transformation de 2015 à 2024. Le Gouvernement et le peuple afghans sont résolus à faire des progrès. Néanmoins, cela ne signifie pas que la communauté internationale doit simplement retenir son souffle et s'attendre à des résultats positifs. Au contraire, nous devons apporter notre aide et notre appui

à l'Afghanistan pour que les objectifs de la décennie de transformation soient réalisés.

Sur le plan politique, la Malaisie se réjouit de la dynamique positive constatée dans le cadre des préparatifs des élections présidentielle et provinciales prévues en Afghanistan en 2014, comme l'indique le Secrétaire général. Nous nous associons à la communauté internationale pour exprimer notre ferme appui à ces élections de la plus haute importance. La Malaisie est convaincue qu'un transfert pacifique et démocratique du pouvoir en Afghanistan offrira au Gouvernement la stabilité nécessaire pour que le pays continue de progresser et de se développer.

Une transition politique sans heurts en Afghanistan passe par un processus démocratique dont les résultats seront crédibles aux yeux du peuple afghan et de la communauté internationale. Nous félicitons le Gouvernement afghan pour les diverses mesures qu'il a prises pour garantir des élections libres, justes et sans exclusive, notamment l'adoption de textes de loi d'importance visant à renforcer le processus électoral et la nomination en temps voulu des commissaires de la Commission électorale indépendante.

L'évolution de la situation politique en Afghanistan se déroule dans un contexte de sécurité également en pleine évolution, vu que la FIAS a prévu de se retirer à la fin de 2014. La Malaisie, à l'instar d'autres pays, a pleinement confiance dans les Forces nationales de sécurité afghanes, qui ont assumé la pleine responsabilité des opérations de sécurité dans tout le pays au cours de la dernière phase du transfert des responsabilités en matière de sécurité. Le transfert des responsabilités de la FIAS aux forces de sécurité afghanes est un facteur déterminant pour le recouvrement et le renforcement de la souveraineté afghane. Néanmoins, la communauté internationale doit continuer d'apporter l'appui nécessaire aux efforts déployés par les Forces nationales de sécurité afghanes en matière de sécurité, avant et après le retrait total de la FIAS en 2014.

À cet égard, nous sommes préoccupés par la situation qui règne en Afghanistan sur le plan de la sécurité. Le nombre de victimes civiles à la suite d'attaques terroristes et d'attaques menées par les insurgés demeure alarmant. La Malaisie condamne les attaques qui continuent de prendre pour cible des civils innocents, en particulier des femmes et des enfants, qui ne peuvent en aucun cas être considérés comme

des cibles légitimes en vertu du droit international humanitaire.

Dans le même ordre d'idées, la Malaisie estime que les efforts de réconciliation en cours sont un élément essentiel pour assurer une paix et une stabilité durables. Nous appuyons le Programme afghan pour la paix et la réintégration et les progrès réalisés dans ce cadre pour réhabiliter et réintégrer les anciens insurgés dans la communauté. Nous tenons à souligner qu'il faut que le processus national de réconciliation et de réintégration continue d'être mené et pris en charge par les Afghans. Dans le même temps, nous encourageons et invitons l'Afghanistan à coopérer étroitement avec les pays voisins, les partenaires régionaux et la communauté internationale dans son ensemble afin de s'attaquer aux causes profondes de l'insurrection, notamment le mécontentement découlant de l'absence de perspectives économiques et des inégalités en matière de développement.

La Malaisie tient à réitérer que l'Afghanistan aurait tout à gagner de l'inclusion et de la contribution des femmes dans les domaines politiques, économiques et sociaux. Nous appuyons les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour renforcer la protection, la participation et l'autonomisation des femmes. Cependant, nous sommes vivement préoccupés par le fait que des femmes occupant des postes de haut niveau au sein du Gouvernement continuent d'être la cible d'attaques. Nous exhortons le Gouvernement afghan à prendre des mesures strictes pour assurer la sécurité et la protection des femmes qui travaillent pour le Gouvernement et pour renforcer les mesures de protection des femmes au sein de la société.

Nous sommes conscients qu'il faut du temps pour changer les mentalités et les préjugés de longue date, mais nous sommes sincèrement convaincus que les résultats en valent la peine. Nous comprenons également qu'il faut prendre en compte les sensibilités religieuses, culturelles et traditionnelles dans le contexte de la promotion des droits de la femme, car la Malaisie a aussi dû faire des efforts pour établir cet équilibre. La Malaisie est prête à partager ses données d'expérience en matière de renforcement de la participation des femmes et de promotion de la condition féminine dans tous les domaines dans le respect des principes islamiques.

La Malaisie salue le travail réalisé par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan en coopération avec le Gouvernement afghan pour jeter les

bases d'un développement et d'une paix durables dans le pays.

Par ailleurs, la Malaisie appuie fermement les diverses enceintes régionales et multilatérales dont les travaux portent sur l'Afghanistan, qui constituent d'autres canaux de dialogue entre l'Afghanistan et la communauté internationale. Nous prenons une part active aux réunions du Groupe international de contact sur l'Afghanistan et le Pakistan organisées trois fois par an, la toute récente étant celle qui s'est tenue en septembre à New York, au cours de laquelle le Groupe a collectivement souligné l'importance des rôles que jouent les Nations Unies, les partenaires régionaux et la communauté internationale dans son ensemble pour ce qui est de l'avenir de l'Afghanistan. Nous voudrions également rappeler la conférence de Tokyo de 2012, qui a été couronnée de succès, au cours de laquelle la communauté internationale a annoncé des contributions généreuses à titre d'aide au développement pour l'Afghanistan, et nous nous félicitons de la réunion de suivi de hauts responsables qui s'est tenue en juillet 2013. Ma délégation espère que toutes les parties honoreront les engagements qu'elles ont pris dans ce cadre pour que l'Afghanistan continue de progresser et de se développer.

Pour sa part, la Malaisie est prête à appuyer l'Afghanistan dans ses efforts de reconstruction. Le contingent médical malaisien basé dans la province de Bamyân a fourni des services médicaux et dentaires indispensables à la population afghane de juillet 2010 à avril 2013. Nous sommes prêts à envisager d'autres moyens par lesquels nous pourrions continuer à fournir une aide humanitaire à l'Afghanistan. La Malaisie continuera également d'aider l'Afghanistan à renforcer ses capacités et à développer ses ressources humaines grâce à des programmes de formation technique bilatéraux, tels que le programme malaisien de coopération technique qui porte sur plusieurs domaines.

Nous sommes prêts à collaborer avec le Gouvernement afghan pour identifier les domaines où nous pouvons assurer une formation, les domaines qui sont les plus importants pour les besoins de développement du pays.

Il faut continuer à renforcer les gains réalisés par l'Afghanistan sur les plans politique, économique et social afin d'assurer une paix, une stabilité et une croissance durables. La communauté internationale s'est unie avec force derrière l'Afghanistan. Nous

devons poursuivre nos efforts afin de veiller à ce que ce pays reçoive l'aide dont il a besoin pour réaliser les nobles aspirations qu'il s'est fixé en tant que nation. À cet égard, la Malaisie se tient prête, aux côtés de la communauté internationale, à aider l'Afghanistan pendant toute l'année 2014 et au-delà.

M^{me} Miculescu (Roumanie) (*parle en anglais*) : La Roumanie souscrit à la déclaration faite plus tôt par l'Ambassadeur Thomas Mayr-Harting, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, mais je souhaite néanmoins faire quelques observations à titre national.

Nous prenons note – et sommes reconnaissants – du dernier rapport du Secrétaire général sur les activités menées par l'ONU en Afghanistan (A/68/609) au cours des trois mois de la période considérée. Nous remercions également la Mission permanente de l'Allemagne pour la façon admirable dont elle a mené les négociations et présenté le projet de résolution A/68/L.11. La Roumanie s'est toujours portée coauteur de la résolution sur cette question.

Ces documents, de même que les observations faites par le Représentant permanent de l'Afghanistan et par tous les orateurs précédents, constituent une base solide à de nouvelles approches et actions. Si l'on pouvait résumer tout cela dans une seule idée, ce serait que, durant la décennie précédente et en dépit des nombreuses difficultés, le peuple afghan a, avec l'aide de la communauté internationale, réalisé des progrès importants sur les plans politique, sécuritaire, économique et développemental. Mon pays se réjouit d'être associé à cette entreprise. Durant toutes ces années, la contribution de la Roumanie au processus de stabilisation s'est alignée sur l'évolution de la situation à l'intérieur du pays. Ainsi, à la suite de notre engagement militaire exclusif en 2002, nous avons pris part à la formation des forces militaires et de police afghanes à l'encadrement opérationnel, à la participation à la mission de police de l'Union européenne, et à la protection des hauts responsables de l'ONU.

Permettez-moi de donner quelques exemples concrets qui, cette année, ont illustré la contribution de la Roumanie au renforcement des institutions afghanes. Il s'agit des engagements pris par mon pays lors du Sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Chicago sur les questions militaires et à la Conférence internationale des donateurs de Tokyo sur les questions civiles, ainsi que dans le cadre des relations bilatérales entre la Roumanie et l'Afghanistan. Je veux citer ces exemples

car ils reflètent la voie empruntée par l'Afghanistan vers la normalité.

En mars, le Ministère roumain des affaires étrangères a, de concert avec le Programme des Nations Unies pour le développement, lancé un programme pilote pour les diplomates afghans. L'objectif était de familiariser dix jeunes diplomates afghans à la politique étrangère et aux perspectives de la Roumanie et de la région. Ce programme de formation est financé par le fonds d'aide au développement que le Ministère des affaires étrangères alloue à l'Afghanistan depuis 2007.

Un autre exemple, qui a été l'occasion de réfléchir ensemble à l'avenir, a été le Forum de Bucarest 2013, intitulé « Anchoing the New Silk Road, Linking Three Seas : Caspian, Black Sea and the Adriatic » (Ancrer la route de la soie, relier trois mers : la mer Caspienne, la mer Noire et l'Adriatique), organisé en septembre dernier par l'Institut Aspen de Roumanie. Le Ministre de l'économie de la République islamique d'Afghanistan, M. Abdul Hadi Arghandiwal, y était invité. Je pourrais citer d'autres exemples, mais je souhaite mettre en relief la volonté politique manifeste de mon pays de maintenir sa participation militaire à la Force internationale d'assistance à la sécurité jusqu'à la fin de 2014, ainsi que sa disponibilité à former, aider et conseiller les Forces nationales de sécurité afghanes dans le cadre de la mission de l'OTAN en Afghanistan pour l'après-2014. Dans cette perspective, nous nous félicitons de l'évolution récente du dialogue entre les États-Unis et l'Afghanistan sur le statut d'une future présence étrangère.

Enfin, je voudrais appeler l'attention de l'Assemblée sur une question qui intéresse particulièrement la Roumanie, qui a été une leçon tirée de l'engagement de la communauté internationale en Afghanistan, à savoir l'importance de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales. À cet égard, je tiens à exprimer notre appréciation de la collaboration et des actions conjointes des Représentants spéciaux des Nations Unies, de l'Union européenne et de l'OTAN visant à aider les autorités et le peuple afghans dans leur quête non seulement de la paix, de la sécurité et de la stabilité, mais aussi de la démocratie, de l'état de droit, des droits de l'homme, et du développement économique et social. La Roumanie appuiera toujours cette quête difficile placée sous la direction et le contrôle de l'Afghanistan. Nous avons bon espoir que cela mènera un jour à l'avenir pacifique, stable et prospère que l'Afghanistan mérite tant.

M. Ružička (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe à la déclaration faite plus tôt par le Chef de la délégation de l'Union européenne, l'Ambassadeur Thomas Mayr-Harting.

Comme d'autres intervenants, je souhaite remercier le Secrétaire général pour son rapport (A/68/609) et le représentant de l'Afghanistan pour sa déclaration. J'apprécie également le travail et les efforts de la délégation allemande, qui a tenu des consultations constructives et fructueuses sur le projet de résolution (A/68/L.11), et de toutes les délégations qui ont participé à ce processus.

À notre avis, le projet de résolution est le reflet des nombreux défis à venir quant au rôle des institutions afghanes dans le processus de transition. Je pense en particulier aux prochaines élections présidentielle et provinciales, aux droits de l'homme et aux droits des femmes et des filles en particulier. L'adoption attendue par consensus du projet de résolution est importante tant pour la forme que pour le fond. Les acteurs régionaux et internationaux, dont l'ONU et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, ont exprimé leur volonté d'aider le Gouvernement afghan, et ils restent fermement résolus à faire avancer les choses en Afghanistan. Qu'il me soit permis de réitérer certains des éléments que nous jugeons importants.

Le premier est l'appropriation nationale. Nous sommes heureux qu'il ait été reconnu que tous les processus doivent être dirigés et contrôlés par les Afghans. L'engagement pris par le Gouvernement afghan de poursuivre le processus de transition, de stabilisation, de paix et de réconciliation en général, et la participation active des représentants afghans aux consultations sur le projet de résolution en particulier sont des éléments politiquement prometteurs pour l'avenir.

Le deuxième est la dynamique du processus et la nécessité d'avoir de bonnes nouvelles. La mesurabilité des progrès réalisés en Afghanistan est le meilleur critère d'évaluation. En évaluant la situation dans le pays, nous prenons en compte les défis actuels et ceux qui pourraient apparaître sur la voie caillouteuse de la stabilité. Mais nous avons également besoin de bonnes nouvelles. Nous avons besoins d'histoires et d'exemples positifs afin d'encourager le peuple afghan à ne pas tourner le dos à la voie de la stabilité, de la sécurité et de la liberté. Je suis certain qu'au cours de la décennie écoulée, des progrès ont été réalisés dans tous les domaines de la vie et de la société.

Malheureusement, la grande partie de la couverture médiatique porte sur le nombre d'attaques, la fragilité des conditions de sécurité ou la persistance des menaces non militaires. Nous ne devons absolument pas sous-estimer ces problèmes. Nous aurions tort de nous cacher la tête dans le sable, mais nous aurions tort également de ne pas promouvoir les bonnes pratiques et les progrès. Ce sont des facteurs importants de mobilisation pour nombre d'investisseurs et de politiciens, mais surtout pour le peuple afghan. Nous pouvons, par exemple, simplement comparer le texte de ce projet de résolution avec les documents adoptés il y a 10 ans pour voir ce qui a été accompli et ce qui reste à faire.

Le troisième élément est le développement économique et la viabilité. L'Afghanistan est un pays dont le sol recèle de centaines de milliards de dollars de ressources minérales. C'est à la fois une chance et un défi. Ce peut être une tentation pour certains, mais pour la majorité c'est un vecteur de développement. Pour cela, les décisions doivent être bonnes, justes et globales. L'exploitation de ces ressources suppose des financements et des investissements à long terme dans les domaines de l'infrastructure, de la technologie et des transports. Et tout investissement à long terme nécessite la stabilité, la transparence et un cadre juridique approprié. Quelle route choisirons-nous après 2014, celle qui mènera à des années voire des décennies de conflit ou bien celle qui conduit à la stabilité et à la prospérité? La question ne se pose pas uniquement à la communauté internationale et aux dirigeants afghans mais également à l'ensemble de la population de ce pays. Je suis sûr que les Afghans savent quelle est la bonne réponse.

Le quatrième élément est la coopération régionale. Sans aucun doute, la coopération régionale est l'un des exemples prometteurs de l'amélioration de la situation. L'intensité sans précédent du dialogue régional et des mesures de confiance entre l'Afghanistan et ses voisins devrait leur permettre d'avoir la possibilité accrue de lutter conjointement contre les menaces à la sécurité d'ordre non militaire, notamment le trafic de drogue et la traite des êtres humains. Elle devrait aussi encourager le commerce et le développement dans les régions frontalières. Les initiatives internationales et régionales telles que celles menées par l'Organisation de Shanghai pour la coopération, l'Organisation du Traité de sécurité collective, l'Association sud-asiatique de coopération régionale, le processus de la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, l'Union européenne et l'Organisation

pour la sécurité et la coopération en Europe devraient jouer un rôle important en ce sens.

À cet égard, nous nous félicitons du résultat des conférences sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie tenues à Istanbul, Kaboul et Almaty, qui ont marqué le lancement et la poursuite du développement du Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan. Nous attendons avec intérêt la quatrième conférence ministérielle sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie, qui aura lieu à Tianjin, en Chine, en 2014.

La République slovaque réaffirme sa détermination à continuer d'aider l'Afghanistan dans les domaines de la sécurité, de la stabilisation et du développement socioéconomique. Les forces armées slovaques continueront de fournir les capacités requises à la Force internationale d'assistance à la sécurité conduite par l'OTAN jusqu'à la fin de sa mission en 2014. La Slovaquie a également l'intention de participer à la nouvelle mission de formation, de conseil et d'assistance que l'OTAN mettra en place après 2014. Le Gouvernement afghan et la communauté internationale devront faire en sorte que cette nouvelle mission repose sur des bases juridiques solides et que les conditions nécessaires au bon accomplissement de son mandat soient réunies.

Outre notre contribution militaire, l'Afghanistan reste une priorité de l'aide publique slovaque au développement. Notre aide au développement porte sur nombre des domaines que j'ai évoqués dans ma déclaration et qui ont été également mentionnés par de nombreuses délégations. Nous prenons acte des progrès réalisés par l'Afghanistan et nous sommes favorables à un processus d'édification des institutions qui vienne compléter et favoriser le développement d'une économie caractérisée par la mise en œuvre de politiques macroéconomiques saines. Nous encourageons l'essor d'un secteur financier qui fournisse des services, notamment aux micro, petites et moyennes entreprises, ainsi qu'aux ménages.

Nous sommes intimement convaincus que telle est la voie à suivre. Nous devons parler moins et agir plus pour relever les défis actuels et futurs. En revanche nous devrions mettre davantage en avant les évolutions positives qui sont intervenues à ce jour. Nous estimons que l'assistance fournie à l'Afghanistan dans le domaine de la stabilisation de la sécurité doit être complétée par des projets communs axés sur l'appui au développement économique et aux relations commerciales du pays. Nous

devons continuer à insister sur l'importance du respect de l'état de droit et des droits de l'homme. Ils participent en effet d'un climat des affaires stable et transparent et d'une responsabilité accrue, ce qui en retour permet d'attirer les acteurs et investisseurs internationaux. Nous devons enfin encourager la coopération régionale, qui permettra aux régions frontalières de pleinement participer aux processus de stabilisation.

M^{me} Hrdá (République tchèque) (*parle en anglais*) : La République tchèque se félicite de s'être portée coauteur, à l'instar d'autres États Membres, du projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/68/L.11). Le projet de résolution atteste du fait que la communauté internationale reste déterminée à aider le peuple afghan à édifier un Afghanistan sûr, stable et prospère pendant la période de transition politique et en matière de sécurité en 2014 et au-delà. Je tiens à remercier la délégation allemande de son excellent travail à la tête des négociations sur le projet de texte dont nous sommes saisis aujourd'hui, ainsi que le Gouvernement afghan de sa participation constructive.

La République tchèque souscrit à la déclaration faite par l'observateur de l'Union européenne. Je voudrais ajouter les observations suivantes à titre national.

Nous sommes conscients de la transformation remarquable qu'a connue l'Afghanistan ces 10 dernières années. Toutefois, les mois prochains vont être difficiles et de nombreux problèmes devront être pris à bras le corps et réglés avant que le pays ne parvienne à la stabilité et à la prospérité que le peuple afghan est incontestablement en droit d'attendre.

La République tchèque appuie les efforts du Gouvernement afghan pour garantir la sécurité de ses citoyens depuis 2002. De 2008 à 2013, nous avons participé à l'aide à la reconstruction et au développement dans la province de Logar, où nous avons accompagné un projet afghan local portant sur l'enseignement agricole supérieur. De manière générale, la mission pluridimensionnelle des soldats, agents de police et experts civils tchèques, ainsi que des organisations non gouvernementales, en Afghanistan s'est avérée la plus complexe et la plus difficile de l'histoire de la République tchèque.

Compte tenu de la transition en cours dans le secteur de la sécurité et des capacités accrues des Forces nationales de sécurité afghanes, la République tchèque a progressivement réduit sa présence militaire

en Afghanistan. Cela ne signifie nullement toutefois que l'Afghanistan ne sera plus une priorité de notre politique étrangère. Nous partageons pleinement le point de vue selon lequel la communauté internationale doit rester présente en Afghanistan. L'appui fourni par la République tchèque va s'étendre au-delà de 2014 pendant la décennie de la transformation. Le Gouvernement tchèque a déjà approuvé une contribution financière inscrite au budget pour appuyer les Forces nationales de sécurité afghanes et le développement économique. Cette assistance viendra compléter les fonds déjà alloués dans le cadre de l'aide tchèque au développement et elle s'étendra sur la période 2014-2017.

Il convient de souligner que le succès à long terme de la transition et la pérennité de l'assistance internationale dépendent entièrement des Afghans. La mise en œuvre des engagements au titre du Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo reste un élément clef à cet égard. Selon nous, il est de la plus haute importance que les Afghans reprennent et intensifient sans tarder leur effort de réforme après les élections. Il est également absolument crucial que l'Afghanistan poursuive ses efforts pour protéger les droits et principes humains fondamentaux, en particulier les droits des femmes et des filles.

L'élection présidentielle afghane de 2014 est l'occasion pour les dirigeants afghans de faire la preuve de leur attachement aux principes inscrits dans la Constitution afghane. À condition d'être menée de façon libre, régulière, ouverte et transparente, cette élection représentera une avancée majeure vers l'objectif d'un avenir pacifique pour toutes les communautés en Afghanistan.

Pendant la précédente élection présidentielle en 2009, l'armée tchèque avait assuré la sécurité des électeurs dans le district isolé et instable d'Azra dans la province de Logar.

Sur 29 000 électeurs inscrits à l'époque, près de 20 000 personnes se sont présentées devant les urnes. Nous espérons que plus de votants encore s'exprimeront en 2014 et que les Forces nationales de sécurité afghanes parviendront à assurer la sécurité des élections.

M. Çevik (Turquie) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je voudrais remercier la délégation de l'Allemagne des efforts qu'elle a consentis afin de pouvoir présenter le projet de résolution A/68/L.11 aujourd'hui. Je voudrais également remercier toutes les délégations qui ont pris part aux consultations sur ce projet de

résolution. C'est avec plaisir que nous et nous portons coauteurs de ce texte, et nous attendons avec impatience qu'il soit adopté par consensus.

Nous nous félicitons des signes positifs qui nous sont parvenus d'Afghanistan au cours de l'année écoulée. L'armée a assumé de nouveau la pleine responsabilité des questions de sécurité dans tout le pays. Les préparatifs des élections de 2014 se poursuivent, et les échéances, les cadres opérationnels et les bureaux de vote proposés sont en place. Plus d'un an après la Conférence de Tokyo, nous sommes heureux de voir que des efforts accrus sont déployés conformément au Cadre de responsabilité mutuelle de Tokyo pour garantir la mise en œuvre concrète des engagements mutuels pris tant par le Gouvernement afghan que par la communauté internationale. Nous sommes également heureux de déceler un certain nombre de signes démontrant le sérieux avec lequel le Gouvernement afghan prend les responsabilités qu'il doit assumer vis-à-vis de son peuple et de ce qu'il est prêt à avancer sur la voie des droits de l'homme, de la démocratisation et de la bonne gouvernance.

Malgré ces signes positifs, des difficultés considérables persistent dans les domaines politique, économique et de la sécurité. Sur ce dernier plan, la situation reste instable, et l'on doit toujours déplorer des pertes humaines inadmissibles, notamment chez les civils. Les catastrophes naturelles, telles que les inondations et les séismes, les épidémies, la pauvreté chronique et les déplacements accrus, font peser de graves menaces humanitaires. Les catégories les plus vulnérables de la société, notamment les femmes, les garçons et les filles, sont toujours à risque.

Tandis que l'Afghanistan progresse dans sa transition politique et sur le plan de la sécurité, nous devons rester informés des réalités sur le terrain. La bonne volonté que continue d'afficher la communauté internationale va renforcer les espoirs que nourrit le peuple afghan pour l'avenir et permettra d'assurer le déroulement sans heurt de la transition. En tant que partenaires régionaux et internationaux de l'Afghanistan, nous ne devons épargner aucun effort pour contribuer à la vision d'un Afghanistan sûr, pacifique et autonome. Il y va de nos intérêts à tous.

Alors que la présence internationale s'amenuise, l'importance de la coopération régionale dans l'instauration de la stabilité, de la sécurité et de la prospérité, elle, est de plus en plus reconnue. La prise en main régionale et la viabilité, en l'occurrence, ne

vont pas l'une sans l'autre. Autrement dit, la viabilité des structures et des institutions afghanes sera considérablement renforcée si elle est étayée par la coopération et la prise en main au niveau régional.

De ce point de vue, nous sommes heureux d'observer que la dynamique du Processus d'Istanbul s'accélère, ce qui a été pris en considération dans le projet de résolution dont nous sommes saisis. Cela a été rendu possible la volonté de prise en charge et la solidarité régionales, la participation et l'assistance technique de l'ONU et de ses organismes, et l'intérêt et l'appui témoignés par la communauté internationale. Nous voulons encore une fois saisir cette occasion pour féliciter la Chine d'avoir proposé d'accueillir la prochaine réunion ministérielle du Processus d'Istanbul.

Les initiatives trilatérales et quadrilatérales se sont elles aussi révélées importantes pour promouvoir la prise en main régionale au cœur de l'Asie. Nous saluons toutes ces initiatives, ainsi que le rôle constructif joué par l'Organisation de Shanghai pour la coopération en soutien de l'Afghanistan. Le resserrement des liens favorisera le développement économique, la stabilité et l'autosuffisance et aidera à mettre en place un environnement plus propice aux affaires en Afghanistan.

Nous accordons une importance particulière à la construction de voies ferrées et de routes locales et à leur entretien, à l'élaboration de projets économiques régionaux et au renforcement des capacités de l'aviation civile. Nous accueillons très favorablement tous les efforts visant à consolider les transports et la croissance économique dans la région.

La Turquie restera toujours solidaire du peuple afghan et continuera de contribuer à la sécurité, à la sûreté et à la prospérité de l'Afghanistan, comme nous le faisons depuis de nombreuses décennies.

Le Président par intérim : Nous avons entendu le dernier orateur inscrit pour le débat sur le point 37 de l'ordre du jour.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/68/L.11, intitulé « La situation en Afghanistan ». Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

M. Botnaru (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : Je tiens à signaler que, depuis le dépôt du projet de résolution et outre les pays énumérés dans le document A/68/L.11, les pays suivants s'en sont portés

coauteurs : Afghanistan, Andorre, Argentine, Arménie, Brésil, Bulgarie, Chine, Chypre, Égypte, Érythrée, Finlande, Géorgie, Guatemala, Iraq, Kirghizistan, Lesotho, Luxembourg, Malaisie, Malte, Maroc, Maurice, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Mongolie, Ouzbékistan, Pakistan, Panama, Pays-Bas, Pérou, Philippines, République de Moldova, Saint-Marin, Sénégal, Serbie, Tadjikistan, Timor-Leste, Vanuatu et Viet Nam.

Le Président par intérim : Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'adopter le projet de résolution A/68/L.11?

Le projet de résolution A/68/L.11 est adopté (résolution 68/11).

Le Président par intérim : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 37 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 18 h 10.